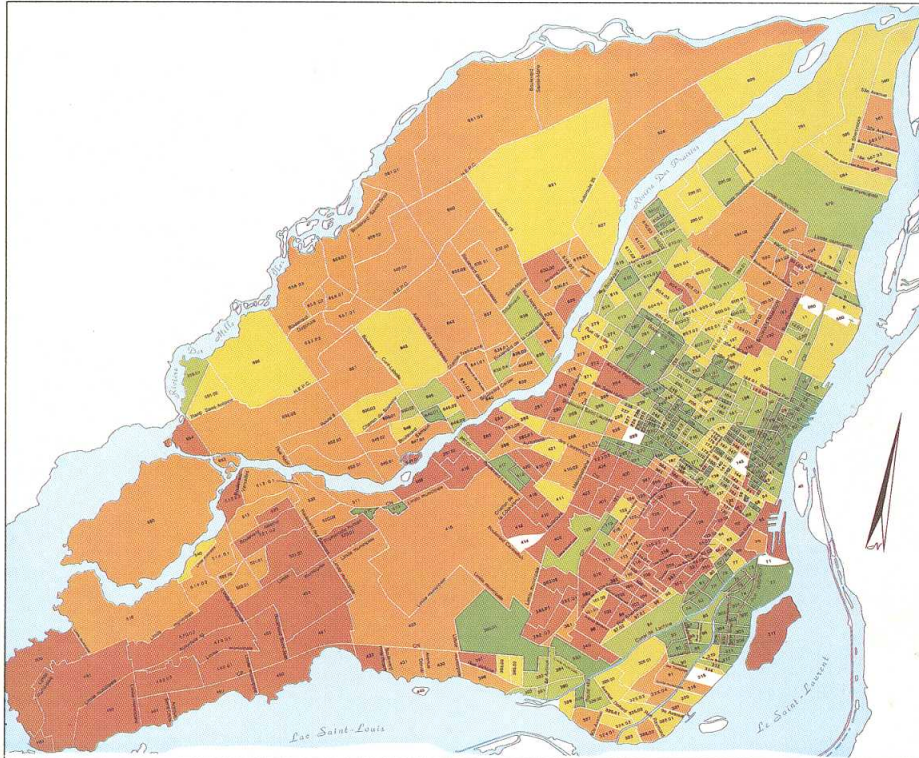


La distribution de la pauvreté et de la richesse dans la région de Montréal en 1989

Une mise à jour

CENTRE DE
SERVICES SOCIAUX
DU MONTRÉAL
MÉTROPOLITAIN

Décembre 1989



Micheline Mayer-Renaud
Service de recherche
CSSMM

Jean Renaud
Département de sociologie
Université de Montréal

**La distribution de la pauvreté
et de la richesse dans la
région de Montréal en 1989**

Une mise à jour

**CENTRE DE
SERVICES SOCIAUX
DU MONTRÉAL
MÉTROPOLITAIN**

Décembre 1989

**Micheline Mayer-Renaud
Service de recherche
CSSMM**

**Jean Renaud
Département de sociologie
Université de Montréal**

Editeur: Jean-Guy Myre
Directeur des communications
CSSMM

Micro-édition: Irène Langis
Service des communications

Révision: Irène Langis
Service des communications

**Graphisme de la
couverture** Anne-Marie Riopelle
Service des communications

Couverture: Imprimerie Soleil inc.

Cartes: Service de cartographie
INRS Urbanisation

Distribution: Centre de services sociaux
du Montréal métropolitain
(514)527-7261 poste 2070

Reprographie: Services auxiliaires
CSSMM

Dépôt légal:
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN- 2-89218-041-4

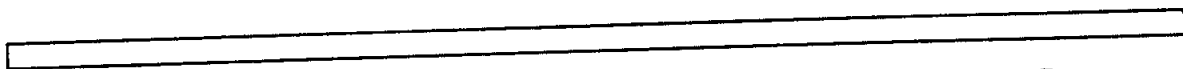
© CSSMM, Montréal 1989

Prix: 15 \$

N.B. Les textes de ce recueil ne peuvent être reproduits sans l'autorisation de leurs auteurs.

AVANT-PROPOS

<p><input type="checkbox"/> 1. Méthodologie de construction de l'indice de statut socio-économique</p> <p>1.1 L'écologie factorielle: les résultats des études réalisées en zones urbaines</p> <p>1.2 Méthodologie de construction des indices de 1971 et 1981</p> <p>1.2.1 Résultats des écologies factorielles</p> <p>1.2.2 Observation à la base de la construction de l'indice</p> <p>1.2.3 Définition des profils de proximité résidentielle</p> <p>1.2.4 Construction de l'indice</p> <p>1.3 Méthodologie de construction de l'indice de 1986</p> <p>1.3.1 Les données</p> <p>1.3.2 L'analyse factorielle</p> <p>1.3.3 Les profils: définition et validation</p> <p>1.3.4 La construction de l'indice</p> <p>1.3.4.1 Les regroupements et les estimations</p> <p>1.3.4.2 Une nouvelle méthode de réattribution</p> <p>1.3.4.3 La corcordance entre les deux aspects de l'indice</p> <p>1.3.4.4 La variation de l'indice</p> <p>1.3.4.5 L'indice et les mesures usuelles de la pauvreté</p>	<p>1</p> <p>1</p> <p>2</p> <p>2</p> <p>3</p> <p>4</p> <p>4</p> <p>4</p> <p>5</p> <p>8</p> <p>13</p> <p>16</p> <p>16</p> <p>16</p> <p>17</p> <p>17</p> <p>18</p>
<p><input type="checkbox"/> 2. La distribution de la pauvreté et de la richesse sur l'île de Montréal et l'île Jésus en 1986</p> <p>2.1 La carte du statut socio-économique</p> <p>2.1.1 Les plages de couleur et l'indice</p> <p>2.1.2 La localisation de la pauvreté</p> <p>2.1.2.1 Le «S» de la pauvreté</p> <p>2.1.2.2 Les îlots de pauvreté</p> <p>2.1.3 La localisation de la richesse</p> <p>2.1.3.1 Les zones homogènes</p> <p>2.1.3.2 Les îlots de richesse</p> <p>2.1.4 Les secteur atypiques</p> <p>2.1.5 En conclusion</p>	<p>21</p> <p>21</p> <p>21</p> <p>23</p> <p>23</p> <p>23</p> <p>24</p> <p>25</p> <p>25</p> <p>26</p> <p>27</p>



	Page
2.2 Le statut moyen des régions administratives des organismes de services sociaux et de santé	27
2.2.1 Méthodologie	28
2.2.1.1 La délimitation territoriale des districts de C.L.S.C.	28
2.2.1.2 La mesure de la quantité relative de défavorisation (Q.R.D.)	29
2.2.2 Le statut relatif des districts de C.L.S.C. de chaque zone de C.L.S.C.	30
2.2.2.1 Le D.S.C. Cité de la santé (Laval)	30
2.2.2.2 Le D.S.C. Hôpital général de Montréal	31
2.2.2.3 Le D.S.C. Lakeshore	32
2.2.2.4 Le D.S.C. Maisonneuve-Rosemont	33
2.2.2.5 Le D.S.C. Sacré-Coeur	34
2.2.2.6 Le D.S.C. Ste-Justine	35
2.2.2.7 Le D.S.C. St-Luc	36
2.2.2.8 Le D.S.C. Verdun	37
2.2.3 Le statut moyen des zones de D.S.C. de la région 06-A	38
2.2.4 En conclusion	39
<input type="checkbox"/> 3. Comparaison entre les distributions de la pauvreté et de la richesse de 1981 et de 1986	41
3.1 L'évolution des secteurs sur les valeurs de l'indice entre 1981 et 1986	42
3.1.1 Les secteurs qui se sont fortement enrichis	42
3.1.2 Les secteurs qui se sont fortement appauvris	43
<input type="checkbox"/> 4. Conclusion	45

ANNEXES

Annexe A: Liste des variables

Annexe B: Distribution des secteurs de recensement de la région 06-A selon l'indice de statut socio-économique en 1986, en 1981 (original) et en 1986 (rajusté) et les volumes de population en 1981 et 1986

Annexe C: Relation entre l'indice de statut socio-économique de 1981 arrondi et l'indice de 1986

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1: Liste des micro-variables socio-économiques et leur pourcentage dans les secteurs de recensement du Montréal métropolitain	6
Tableau 2: Solution factorielle retenue (rotation quartimax)	12
Tableau 3: Définition des niveaux socio-économiques	14
Tableau 4: Distribution des secteurs selon les profils pour les variables socio-économiques	15
Tableau 5: Répartition des secteurs selon leur profil de revenu familial et leur profil de scolarité	18
Tableau 6: Relation entre les valeurs de l'indice et le revenu familial moyen, le revenu des hommes et le pourcentage moyen de familles à faible revenu (sous le seuil de pauvreté) dans les secteurs de recensement du Montréal métropolitain	19
Tableau 7: Regroupements comparés des valeurs de l'indice de 1981 et de 1986 en cinq niveaux et volume de secteurs correspondants pour l'île de Montréal et île Jésus	22
Tableau 8: Liste des secteurs ayant simultanément un profil correspondant à une dominance de revenus de niveaux moyen-bas et bas et un profil correspondant à une dominance de scolarité de niveau haut (universitaire)	26
Tableau 9: Districts du C.L.S.C. du D.S.C. Cité de la Santé selon le volume de population, l'indice de statut socio-économique moyen et la quantité relative de défavorisation (Q.R.D.) en 1986	30
Tableau 10: Districts du C.L.S.C. du D.S.C. Hôpital général de Montréal selon le volume de population, l'indice de statut socio-économique moyen et la quantité relative de défavorisation (Q.R.D.)	31
Tableau 11: Districts de C.L.S.C. du D.S.C. Lakeshore selon le volume de population, l'indice de statut socio-économique moyen et la quantité relative de défavorisation (Q.R.D.) en 1986	32
Tableau 12: Districts de C.L.S.C. du D.S.C. Maisonneuve-Rosemont selon le volume de population, l'indice de statut socio-économique moyen et la quantité relative de défavorisation (Q.R.D.) en 1986	33
Tableau 13: Districts de C.L.S.C. du D.S.C. Sacré-Coeur selon le volume de population, l'indice de statut socio-économique moyen et la quantité relative de défavorisation (Q.R.D.) en 1986	34
Tableau 14: Districts de C.L.S.C. du D.S.C. Sainte-Justine selon le volume de population, l'indice de statut socio-économique moyen et la quantité relative de défavorisation (Q.R.D.) en 1986	35

	Page
Tableau 15: Districts de C.L.S.C. du D.S.C. Saint-Luc selon le volume de population, l'indice de statut socio-économique moyen et la quantité relative de défavorisation (Q.R.D.) en 1986	36
Tableau 16: Districts de C.L.S.C. du D.S.C. Verdun selon le volume de population, l'indice de statut socio-économique moyen et la quantité relative de défavorisation (Q.R.D.) en 1986	37
Tableau 17: Zones de D.S.C. de la région 06-A selon le volume de population, l'indice de statut socio-économique moyen et la quantité relative de défavorisation (Q.R.D.) en 1986	38
Tableau 18: Secteurs ayant connu un fort enrichissement relatif entre 1981 et 1986	42
Tableau 19: Liste des secteurs à fort appauvrissement relatif	43

AVANT-PROPOS

Cette mise à jour de l'indice de statut socio-économique a été réalisée après discussion avec la direction des Bureaux de services sociaux du Centre de services sociaux du Montréal métropolitain qui a fourni, conjointement avec la direction des services professionnels, les fonds nécessaires aux travaux.

Madame Josée Royer, étudiante au Département de sociologie de l'Université de Montréal, a été impliquée à titre d'assistante de recherche dans cette étude. Elle a su colliger avec minutie les décisions prises aux diverses étapes de l'analyse et elle a produit la plupart des tableaux informatiques requis. Nous avons grandement apprécié sa disponibilité, son ardeur au travail et sa compétence.

Les données de base de cette étude ont été fournies par l'Association des Départements de santé communautaire de la région du Montréal métropolitain. Nous tenons à remercier tout particulièrement M. Robert Chouanière, de cette Association, pour sa très précieuse collaboration.

Micheline Mayer-Renaud

Jean Renaud

Le présent document décrit la distribution spatiale de la pauvreté et de la richesse dans la région de Montréal en 1986 en se basant sur la mise à jour d'un indice de statut socio-économique élaboré en premier lieu à partir des données du recensement de 1971, puis reconstruit avec les données du recensement de 1981 (1). Ce projet se situe donc dans une démarche continue d'analyse de la répartition spatiale de la population montréalaise sur la base de son statut socio-économique.

Les mesures habituellement utilisées pour identifier les individus ou les groupes défavorisés sont directement issues des compilations officielles des recensements. Elles concernent le revenu moyen ou médian des ménages, les revenus d'emploi des individus, le pourcentage de familles dont le revenu se situe sous le seuil de la pauvreté. L'indice de statut socio-économique se distingue de ces mesures sur trois points.

En premier lieu, l'indice de statut socio-économique rend compte à la fois de la dimension économique et de la dimension sociale de la pauvreté, contrairement aux mesures habituelles qui se centrent uniquement sur sa dimension économique. Or, si la limitation du pouvoir d'achat constitue une dimension essentielle de la défavorisation, elle n'en est pas la seule. Les privations associées à la pauvreté sont aussi reliées à la limitation d'accès à la connaissance et au pouvoir, à la difficulté d'évoluer dans une société dont on saisit mal les rouages complexes, à l'incapacité d'identifier et d'utiliser les ressources d'aide disponibles. On ne peut, en effet, considérer dans une situation similaire un analphabète assisté social du centre-ville et un étudiant en médecine vivant sur une maigre bourse d'étude, même si les revenus annuels de ces deux individus sont identiques.

En deuxième lieu, l'indice de statut socio-économique est une mesure continue et relative de la pauvreté et de la richesse, contrairement à certaines mesures qui définissent la pauvreté de façon absolue. Ainsi, une mesure telle le pourcentage de familles à faible revenu permet de détecter le volume d'extrême pauvreté d'un quartier mais ne dit rien sur le reste du quartier. Or, deux quartiers ayant le même pourcentage de familles à faible revenu peuvent être très différents si, dans le premier cas, le reste de la population du quartier possède un revenu qui dépasse à peine le seuil de la pauvreté et si, dans le second cas, le reste de la population est économiquement favorisé. Dans une telle situation, notre indice de statut socio-économique serait différent d'un quartier à l'autre car il est basé sur l'ensemble des revenus et non sur les seuls revenus situés sous un certain seuil.

1 L'indice de statut socio-économique basé sur les statistiques du recensement de 1971 a été construit par Serge Carlos, alors de l'INRS-Urbanisation. Voir à ce sujet Carlos, Serge (1974), Indice socio-économique et indice familial pour les zones métropolitaines du Canada, INRS-Urbanisation, document ronéotypé, 23 p., et Polèse, Mario et Serge Carlos (1978), "L'écologie factorielle d'un système urbain: une analyse globale des facteurs de différenciations", Etudes et documents, no 13, INRS-Urbanisation. Nous avons utilisé ces résultats pour en faire la description dans Mayer-Renaud, Micheline (1980), Le statut socio-économique de la population du territoire 6-A, CSSMM, 62 p. Nous avons construit ultérieurement un nouvel indice basé sur le recensement de 1981 en respectant la même méthodologie. Voir à ce sujet: Mayer-Renaud, Micheline, avec la collaboration de Jean Renaud et Monique Berthiaume (1986), La distribution de la pauvreté et de la richesse dans les zones urbaines du Québec, portrait de la région de Montréal, CSSMM, 109 p. + Annexes.

En troisième lieu, l'indice de statut socio-économique est une mesure écologique. Il situe les uns par rapport aux autres les secteurs de recensement de la région de Montréal sur la base du niveau de statut socio-économique global de leur population, mais ne donne pas d'indications directes sur les caractéristiques des individus ou des familles des secteurs. Il ne permet pas ainsi d'identifier la proportion d'individus ayant tel niveau de scolarité ou le nombre de familles ayant tel niveau de revenu. Il ne tient pas compte non plus du volume de la population des secteurs. Les secteurs de statuts socio-économiques identiques ont la même valeur sur l'indice qu'ils soient de plus petite taille ou de plus grande taille.

L'indice de statut socio-économique constitue simplement une mesure synthétique du niveau de pauvreté ou de richesse des secteurs de la région de Montréal les uns par rapport aux autres. Il doit être complété par des données plus spécifiques sur les caractéristiques économiques, sociales et ethniques des individus ou des familles pour que se dégage une image plus fidèle de la mosaïque complexe de la région montréalaise.

1. Méthodologie de construction de l'indice de statut socio-économique

La méthodologie de construction de l'indice de statut socio-économique se base sur l'écologie factorielle qui constitue une orientation de l'écologie sociale dont les études sont axées sur l'analyse factorielle (2). La plus ancienne étude d'écologie factorielle a été réalisée dans la ville de Chicago en 1936 (3). Elle a été suivie entre autres d'une analyse de 93 villes américaines en 1942 (4). Ce n'est cependant qu'au milieu des années cinquante que l'écologie factorielle est devenue l'orientation privilégiée des études écologiques suite au développement des possibilités d'analyse informatique et à l'élaboration de modèles de répartition spatiale de la population des régions métropolitaines.

1.1 L'écologie factorielle: les résultats des études réalisées en zones urbaines

L'écologie factorielle permet de traiter un grand nombre de statistiques issues des recensements de populations afin de dégager les critères à la base des choix résidentiels de la population en région urbaine.

Les résultats de ces études, qu'elles soient effectuées aux Etats-Unis ou au Canada, identifient systématiquement trois critères de différenciation spatiale en milieu urbain, soit: le statut socio-économique, le cycle de vie familiale et l'ethnie (5). Ces résultats impliquent que les quartiers d'une ville se distinguent par leur niveau de pauvreté ou de richesse, par la présence de familles avec enfants ou de personnes seules, et par la composition ethnique ou linguistique de leur population. Le choix d'un lieu de résidence s'opère en pratique selon ces critères.

Ainsi, la condition socio-économique d'un ménage ou d'une famille oriente ou limite son choix. Les personnes riches peuvent se permettre d'habiter des maisons cossues dans des secteurs où ils peuvent voisiner d'autres personnes d'un rang social élevé. L'ouvrier devra se loger dans les quartiers plus modestes où le coût des logements est accessible à ses moyens financiers. On observe alors des zones de pauvreté ou de richesse définies par le regroupement de ménages ou de familles de statuts socio-économiques semblables.

2 Voir entre autres à ce sujet: Janson, Carl-Gunnar (1980), "Factorial Social Ecology: An Attempt at Summary and Evaluation", Annual Review of Sociology, no 6, pp. 433-456.

3 Gosnell, H.M. Schmidt (1936), "Factorial and Correlational Analysis of the 1934 Vote in Chicago", Journal of American Statistical Association, vol 31, p.37.

4 Price, D.O. (1942), "Factor Analysis in the Study of Metropolitan Centers", Social Forces, vol 20, pp 449-455.

5 Voir entre autres: Polèse, Mario et P. Foggin (1976), "La géographie sociale de Montréal en 1971", Etudes et documents, no 1, INRS-Urbanisation; Ray, M. et al. (1976), Croissance du Canada urbain: tendances au niveau des métropoles, vol. 11, Toronto, Copp. Clark.; Guay, L. (1978), "Les dimensions de l'espace social urbain: Montréal 1951, 1961, 1971", Recherches sociographiques, XIX(3), 1978, pp 307-348; Lebourdais, C. et C. Lefebvre (1987), "Spatialisation des composantes ethniques, socio-économiques et familiales à Montréal en 1981", Etudes et documents, no 52.

De même, l'étape du cycle de vie fait varier les exigences en matière de logement. Les quartiers comportant des tours d'habitation attirent davantage les célibataires, les jeunes ménages sans enfant et les personnes âgées. Les secteurs de maisons unifamiliales ou de logements spacieux conviennent davantage aux familles avec enfants.

Enfin, on observe une tendance au regroupement chez plusieurs groupes ethniques minoritaires. La possibilité de parler sa langue maternelle, de voisiner les membres de sa parenté ou ses amis et de fréquenter les commerces répondant à ses préférences culturelles, poussent certains groupes ethniques à se rassembler dans des secteurs particuliers.

Ces trois dimensions influencent donc, et souvent de façon simultanée, les besoins en matière de logement et les capacités de les satisfaire.

La formation de quartiers ayant une homogénéité interne s'explique ainsi par l'influence de ces critères de choix individuels et aussi par la volonté des gouvernements ou de l'entreprise privée de répondre aux désirs de l'un ou l'autre groupe en développant des habitations correspondant à leurs besoins et leurs possibilités.

L'indice de statut socio-économique constitue une mesure qui reflète le contenu de la dimension socio-économique relevée dans les écologies factorielles. Cette mesure a déjà été construite sur la base des données du recensement de 1971, puis avec les données du recensement de 1981. La mise à jour que nous présentons ici à partir des données du recensement de 1986 se situe en continuité avec ces travaux.

1.2 Méthodologie de construction des indices de 1971 et 1981

Les indices de statut socio-économique de 1971 et de 1981 ont tous deux été construits à partir d'une écologie factorielle de l'ensemble des données du recensement. Cependant, les unités d'analyse utilisées pour la construction de l'indice de 1971 ont été les secteurs de recensement de l'ensemble des zones métropolitaines du Canada, alors que l'indice de 1981 s'est centré sur les secteurs de recensement de l'ensemble des zones urbaines du Québec. L'indice a permis dans les deux cas de refléter le contenu du facteur de statut socio-économique qui a émergé de l'analyse des critères de répartition spatiale de la population en milieu urbain.

1.2.1 Résultats des écologies factorielles

L'écologie factorielle réalisée sur les 22 agglomérations urbaines du Canada avec les données du recensement de 1971 a procédé à une analyse unique de l'ensemble de ces données. En effet, toutes les données de recensement des ces zones urbaines ont été insérées dans une seule écologie factorielle pour vérifier l'hypothèse selon laquelle la localisation résidentielle dans les villes du système urbain est guidée par certains processus universels. Cette hypothèse était d'autant plus plausible que les écologies factorielles menées dans les villes nord-américaines débouchaient en général sur les mêmes dimensions. Or, les résultats de cette recherche ont confirmé que les villes canadiennes

peuvent être traitées comme un ensemble malgré leur diversité apparente. En effet, l'analyse a démontré l'existence de six facteurs de répartition spatiale qui peuvent être regroupés sous les trois rubriques classiques, soit le statut socio-économique, le cycle de vie familiale et l'identité ethnique. Le caractère universel des dimensions socio-économiques et de cycle de vie familiale est démontré par le très faible pourcentage de variance entre les villes comparativement au pourcentage de variance existant entre les secteurs appartenant aux mêmes villes. La dimension ethnique possède un statut particulier puisqu'elle n'influence pas la localisation résidentielle de toutes les villes, certaines comportant très peu d'immigrants ou de groupes ethniques minoritaires.

L'écologie factorielle réalisée avec les données du recensement de 1981 sur les zones métropolitaines du Québec a procédé selon la même logique. Elle a permis d'identifier les trois volets généralement décrits dans les écologies factorielles réalisées en Amérique du Nord, et relevés dans l'analyse de 1971, soit le cycle de vie familiale, le statut socio-économique et le statut ethnique.

Le statut socio-économique s'est traduit comme en 1971 par deux facteurs. Ces deux facteurs analysés simultanément permettaient de déceler une opposition entre des strates socio-économiques définies sur la base du revenu, de la profession et de la scolarité. L'analyse révélait en fait une opposition spatiale entre les ouvriers (les cols bleus) et la bourgeoisie à l'aise (les cadres) et une autre opposition spatiale entre la classe moyenne (les cols blancs) et les défavorisés. En effet, les deux facteurs opposaient des groupes de revenus et de professions qui se retrouvaient, par ce processus, classés en quatre catégories que l'on peut identifier comme le statut bas (les niveaux les plus bas de revenus et de professions), le statut le plus élevé (les niveaux les plus élevés de revenus et les professions de cadre), et, entre ces deux extrêmes, deux niveaux intermédiaires que l'on peut qualifier de moyen-bas et moyen-haut. L'opposition qui se manifestait sur la scolarité ressortait surtout dans le deuxième facteur entre les secteurs ayant un fort pourcentage de scolarité universitaire et ceux ayant plutôt un fort pourcentage de scolarité élémentaire ou secondaire.

1.2.2 Observation à la base de la construction de l'indice

Les solutions factorielles obtenues avec les données des recensements de 1971 et de 1981 ont donc permis d'identifier des facteurs socio-économiques dont le contenu était fort semblable. Ces facteurs révélaient que les individus de statut élevé et les individus de statut bas n'ont pas tendance à habiter dans les mêmes secteurs de recensement. En fait, seuls les individus de statuts socio-économiques adjacents ont tendance à cohabiter. La distance sociale se traduit ainsi par une distance spatiale et, inversement, la proximité sociale par une proximité spatiale.

Les indices de statut socio-économique qui ont été construits à partir de ces recensements se sont basés sur cette observation.

1.2.3 Définition des profils de proximité résidentielle

Les deux indices de statut socio-économique ont été construits à partir d'un modèle de proximité sociale et spatiale reflétant le contenu des deux facteurs socio-économiques.

Pour chacune des variables de revenu familial, de revenu total des hommes, de profession et de scolarité, ont été identifiés les quatre niveaux qui s'opposent dans les facteurs et la représentation moyenne dans les secteurs de ces niveaux. Un modèle théorique a ensuite été conçu pour représenter les 16 profils possibles de cohabitation de ces niveaux. Ces profils identifiaient les strates socio-économiques sur-représentées dans chacun des secteurs, par rapport à la moyenne des secteurs, sur chacune des variables de profession, de revenu familial, de revenu individuel et de scolarité. La distribution des secteurs sur ces profils a démontré la validité de l'hypothèse de la cohabitation, dans un même secteur, des strates adjacentes puisque les profils n'illustrant pas cette hypothèse constituaient des exceptions.

1.2.4 Construction de l'indice

Pour créer l'indice de statut socio-économique, ont été choisies les variables reflétant le mieux le modèle de cohabitation des strates sociales adjacentes, soit le revenu familial et la scolarité. Ces deux variables ont l'avantage de refléter à la fois la dimension financière et la dimension sociale de la pauvreté et de la richesse. De plus, l'exclusion du troisième indicateur que constitue le revenu individuel faisait perdre peu d'information compte tenu de la forte relation qu'il entretenait avec le revenu familial.

Les profils ont été réduits à une échelle variant de 1 à 7 en regroupant les profils qui reflétaient des réalités semblables et qui correspondaient à une faible proportion de secteurs. L'indice de statut socio-économique combinait ces deux échelles de mesure en additionnant les scores obtenus par un secteur sur ces deux échelles. L'indice variait ainsi de 2 à 14. Pour les secteurs présentant un problème de manque d'information ou d'incongruence sur l'un des deux indicateurs, la valeur indéterminée était estimée à l'aide d'une équation de régression entre les scores obtenus pour les deux variables qui servent d'indicateurs.

La variation de l'échelle a été ramenée de 0 à 12, plutôt que de 2 à 14, pour traduire plus fortement la notion de défavorisation: la valeur 0 correspondant alors à une défavorisation nulle et la valeur 12 à une défavorisation extrême.

1.3 Méthodologie de construction de l'indice de 1986

L'indice de statut socio-économique de 1986 a été construit en respectant, dans ses grandes lignes, la même méthodologie qui a présidé à la construction de l'indice de 1971, puis de 1981.

Cependant, comme l'indice de 1986 constituait simplement une mise à jour de l'indice élaboré cinq ans auparavant, l'analyse s'est restreinte à une partie des données du recensement de 1986 et aux secteurs de recensement de la région du Montréal métropolitain, soit l'île de Montréal et l'île Jésus. Une analyse factorielle a été effectuée pour confirmer la validité en 1986 de l'observation à la base de la construction des indices antérieurs, soit la cohabitation dans les mêmes secteurs de recensement des strates socio-économiques adjacentes. A partir des résultats de cette analyse factorielle, quatre strates socio-économiques ont été identifiées et utilisées pour construire des profils de cohabitation pour les quatre variables socio-économiques. L'analyse de la conformité des profils pour refléter le modèle de cohabitation a justifié le choix des deux mêmes variables retenues antérieurement pour la construction de l'indice, soit le revenu familial et la scolarité.

La seule modification apportée à la méthodologie de construction de l'indice réside dans l'estimation du profil à accorder à l'une des deux variables à la base de l'indice quand l'information est absente ou non conforme au modèle. Cette modification constitue, comme nous le verrons plus loin, une amélioration méthodologique qui s'est révélée efficace pour la détection de certains secteurs atypiques. Ces secteurs sont habités en grande partie par des populations marginales quant à leur statut socio-économique puisqu'elles présentent une contradiction entre leur situation financière désavantagée et leur scolarisation poussée. Ces populations ne peuvent être confondues à celles qui sont défavorisées à la fois financièrement et socialement.

Nous présenterons les données utilisées pour la mise à jour de l'indice de statut socio-économique et les résultats de l'analyse factorielle effectuée sur celles-ci. Nous décrivons ensuite les strates socio-économiques retenues pour la construction des profils puis la distribution de ceux-ci pour chacune des quatre variables socio-économiques. Nous présenterons enfin la méthode de construction de l'indice à partir des deux variables retenues de même que la méthode d'estimation appliquée dans certains cas.

1.3.1 Les données

Les données à la base de cette étude sont issues du Profil B du recensement de 1986. Ce profil regroupe un sous-ensemble de ce recensement qui inclut les variables socio-économiques. Les unités d'analyse sont les 549 secteurs de recensement de l'île de Montréal et de l'île Jésus.

Nous n'avons retenu de ce profil que les variables centrales pour notre analyse, soit la scolarité, le revenu familial, le revenu personnel des hommes et la profession. Cette dernière variable était originellement scindée selon le sexe mais ces deux catégories ont été regroupées comme elles l'étaient en 1981. En plus de ces variables socio-économiques, le Profil B comporte des données de nature familiale et socio-culturelle, que nous n'avons pas retenues pour notre analyse, telles: la langue parlée à la maison, la langue officielle, l'origine ethnique, la citoyenneté, le lieu de naissance, la période d'immigration, l'âge à l'immigration, la mobilité de la population de 5 ans et plus, le taux d'activité, les division d'industries, la catégorie de travailleurs (rémunéré ou autonome), le nombre de logements privés occupés selon la période de construction, le nombre de logements avec chauffage central, le nombre moyen de personnes par pièces

dans les logements privés, le nombre de ménages locataires et propriétaires et la fréquence des familles et des personnes à faible revenu.

Les données originales sont de nature écologique. Les variables contiennent les effectifs de population ayant une valeur donnée sur une caractéristique individuelle. Par exemple, le revenu familial est représenté par 10 micro-variables (soit les 10 catégories de revenu) dénombrant le nombre de ménages, dans un secteur donné, qui ont ce revenu particulier. Pour les besoins de l'analyse, nous avons transformé ces effectifs en proportions du secteur de recensement. Dans chaque groupe de micro-variables, l'une a été éliminée pour éviter les dépendances linéaires. (6)

Le tableau 1 présente les données concernant les variables socio-économiques en identifiant entre parenthèses la micro-variable retirée de chacune des variables.

Tableau 1

Liste des micro-variables socio-économiques et leur pourcentage moyen dans les secteurs de recensement du Montréal métropolitain.

Taille de la population en 1986

**% Moyen
1986**

**PLUS HAUT NIVEAU
DE SCOLARITE:**

Pas atteint la 9e année	23,50
Secondaire	34,77
(Post-secondaire) (7)	19,18
Universitaire	22,55

REVENU FAMILIAL:

Moins de 5 000 \$	5,04
5 000 \$ - 9 999 \$	7,40
10 000 \$ - 14 999 \$	9,56
15 000 \$ - 19 999 \$	9,21
(20 000 \$ - 24 999) \$	9,19
25 000 \$ - 29 999 \$	9,31
30 000 \$ - 34 999 \$	9,01
35 000 \$ - 39 999 \$	7,80
40 000 \$ - 49 999 \$	12,35
50 000 \$ et plus	21,12

6 L'une des catégories de chacune des variables se déduit en effet de la connaissance des autres. Si l'on sait le pourcentage de femmes que comporte un secteur, le pourcentage d'homme devient une information superflue parce qu'elle découle de la première information.

7 La catégorie omise de chaque groupe de micro-variable est identifiée entre parenthèses.

Tableau 1 (suite)

% Moyen
1986

PROFESSION
HOMMES ET FEMMES:

Directeurs, gérants, administrateurs et personnel assimilé	11,35
Enseignants et personnel assimilé	4,38
Médecine et santé	5,46
Professions techniques, sociales, religieuses, artistiques et personnel assimilé	9,75
Employé de bureau et travailleurs assimilés	20,81
Travailleurs spécialisés dans la vente	9,02

PROFESSION
HOMMES ET FEMMES:

Travailleurs spécialisés dans les services	12,62
Travailleurs du secteur primaire	0,66
Travailleurs des industries de transformation	3,11
Usineurs, travailleurs dans la fabrication, le montage et la réparation	11,38
Travailleurs du bâtiment	3,70
Personnel d'exploitation du transport	3,26
(Autres)	4,49

REVENU TOTAL
DES PARTICULIERS:

Hommes: Moins de 1 000 \$	3,20
1,000 \$ - 2,999 \$	4,99
3,000 \$ - 4,999 \$	5,38
5,000 \$ - 6,999 \$	8,06
(7,000 \$ - 9,999) \$	9,73
10,000 \$ - 14,999 \$	13,02
15,000 \$ - 19,999 \$	11,47
20,000 \$ - 24,999 \$	10,63
25,000 \$ - 29,999 \$	9,33
30,000 \$ - 34,999 \$	7,14
35,000 \$ et plus	17,03
Femmes: Moins de 1 000 \$	5,36
1,000 \$ - 2,999 \$	7,65
3,000 \$ - 4,999 \$	8,17
5,000 \$ - 6,999 \$	11,09
(7,000 \$ - 9,999 \$)	19,40
10,000 \$ - 14,999 \$	15,80
15,000 \$ - 19,999 \$	12,15
20,000 \$ - 24,999 \$	8,21
25,000 \$ - 29,999 \$	5,04
30,000 \$ - 34,999 \$	3,02
35,000 \$ et plus	4,11

1.3.2 L'analyse factorielle

Une analyse factorielle avec rotation orthogonale quartimax a été réalisée sur les variables précédemment décrites. La solution en deux facteurs a été retenue comme étant la plus significative et la plus simple. Les deux facteurs, de nature socio-économique, expliquent 48,3 % (31,9 % et 16,4 % respectivement) de la variance des données considérées.

Le tableau 2 présente les saturations factorielles. Cependant, comme les deux facteurs ont un contenu socio-économique et que chaque grand groupe de variables tend à saturer sur chacun des facteurs, il est beaucoup plus aisé de comprendre la solution obtenue en se référant au plan factoriel plutôt qu'aux facteurs un à un. Les graphiques 1 à 5 représentent la position des variables dans l'espace factoriel. Sur ces graphiques, nous avons relié les variables d'un même groupe pour rendre compte de l'ordre des micro-variables (les catégories originales des données individuelles du recensement). Le graphique 6 situe les secteurs de recensement dans ce même espace.

Ce que remarque un premier regard sur ces graphiques c'est que malgré l'apparente hiérarchie que constituent les variables introduites dans l'analyse, aucun axe unique, aucune ligne droite, ne pourrait classer l'ensemble des micro-variables. En d'autres termes, il n'y a pas une hiérarchie directe et simple qui permette d'ordonner les secteurs hiérarchiquement les uns par rapport aux autres. C'est que l'on n'a pas affaire à des données individuelles sur lesquelles cet ordre existe mais à des données portant sur des agrégats d'individus et de ménages que constituent les secteurs de recensement.

La constitution de ces agrégats obéit certes à des règles, mais ces règles ont trait au processus de regroupement des individus sur un territoire. Comment concevoir, en effet, que des secteurs puissent être composés de types purs, par exemple uniquement d'universitaires, alors que vivent dans une même famille les parents et les enfants, les premiers ayant pendant un temps une scolarité supérieure à celle des derniers puis, typiquement, sont rejoints et dépassés par la nouvelle génération. Comment concevoir un ordre unique lorsque sont à l'oeuvre des stratégies ou des nécessités différentes et que le travail d'un des conjoints dans un ménage dépend, en partie du moins, du niveau de revenu de l'autre.

La règle de base du regroupement des individus et des ménages sur un territoire, telle qu'on peut la voir à l'oeuvre à partir de cette analyse factorielle, est que les secteurs se différencient les uns des autres par les traits socio-économiques des ses habitants, mais que cette différenciation ne crée pas des territoires «exclusifs» où seul un groupe social bien spécifique habite mais des territoires où cohabitent des strates adjacentes. Si chaque strate socio-économique occupait à elle seule (ou presque) un groupe de secteurs de recensement, on obtiendrait dans notre analyse un axe unique permettant de classer ces secteurs avec des valeurs allant du plus pauvre au plus riche. Mais voilà que l'agrégation des personnes et des ménages sur une base territoriale produit une chose inattendue : les variables représentant les catégories extrêmes de nos grands groupes de variables sont moins distantes que ne le laisserait croire la somme des distances entre les catégories intermédiaires. Par exemple, la distance entre le point «universitaire» et le point «moins de 9 ans de scolarité» est inférieure à la somme des segments moins de 9 ans-secondaire (plus) secondaire-collégial (plus) collégial-universitaire. Plus généralement, la distance entre deux catégories ou strates est toujours moins grande que la somme des distances aux strates qui les séparent. Plus encore, et la chose est particulièrement visible pour le revenu des hommes et pour le revenu des femmes

(graphiques 3 et 4), les catégories les plus basses ne se retrouvent pas à une position extrême ni du facteur 1, ni du facteur 2 ni, d'ailleurs, de quelque droite que l'on pourrait tracer sur le plan cartésien défini par les deux facteurs. On pourrait, face à cela, oublier ou mettre à l'écart ces variables et se centrer sur ce qui est plus net, plus linéaire, sans bavure apparente. Ce faisant, on risquerait cependant de masquer la réalité même dont on veut rendre compte. On négligerait de la comprendre au profit d'une fausse simplicité.

Que se passe-t-il donc? L'étude de la co-occurrence des traits socio-économiques des personnes et des ménages dans les secteurs de recensement ne permet pas de réduire ces traits à une simple hiérarchie unidimensionnelle. Il y a par ailleurs ordonnancement des secteurs, mais il faut tenir compte de deux dimensions pour le saisir. Il y a ce que nous appellerons quasi-hiérarchie. Les secteurs sont foncièrement composés de façon hétérogènes; ils sont habités simultanément par des gens et des ménages non-identiques. En contre-partie, ils sont, vus les uns par rapport aux autres, bien distincts et classables. Ce n'est que dans un espace à deux dimensions (deux facteurs) que ces deux points de vue sont réconciliables. La différenciation inter-secteurs est responsable de la position ordonnée des catégories des variables les unes par rapport aux autres sur un arc liant les valeurs extrêmes. L'hétérogénéité interne aux secteurs est responsable du degré de courbure ou de repli de cet arc. Globalement, il y a une quasi-hiérarchie. Bien que moins éloignés qu'il ne le serait sur un axe unique, les catégories extrêmes n'ont pas tendance à coexister sur un même territoire. C'est sur cette propriété que sera fondé l'indice de statut présenté plus loin.

Mais reprenons notre description pour chaque grand groupe de variables.

La scolarité représente le cas le plus clair de quasi-hiérarchie. Le graphique montre un arc allant de la scolarité faible (moins de 9 ans) à la scolarité universitaire à l'autre extrême. Toutes les distances des paires de catégories séparées par au moins une autre sont plus courtes que la somme des distances intermédiaires. Malgré cela, la plus grande distance est bien entre les catégories extrêmes.

Le revenu familial présente lui aussi un arc représentant les mêmes propriétés, mais avec une inconsistance au niveau des variables représentant les catégories les plus faibles. En effet, la catégorie représentant la proportion de ménages ayant un revenu inférieur à 5 000 \$ est plus proche de la variable 15-19 000 \$ que des deux catégories intermédiaires (5-9 000 et 10-14 000 \$). Cela donne à l'arc un repli «en escargot» pour la partie inférieure de l'échelle des revenus familiaux et signifie que la partie la plus basse de l'échelle est plus près des revenus élevés que ne le sont les catégories de 5 à 14 000 \$. Il ne faut pas voir là une «erreur» mais bien plutôt un processus de répartition spatiale à l'oeuvre. On peut facilement imaginer que ce phénomène est dû à un processus comme le remplacement des générations sur le territoire (les très faibles revenus familiaux étant par exemple le fait de retraités dont les anciens voisins —anciens retraités— ont quitté le secteur et ont été remplacé par des ménages ayant un revenu familial plus élevé).

Le revenu des hommes présente une structure «en escargot» plus marquée encore en ceci qu'elle affecte un plus grand nombre de catégories. Outre le processus précédemment évoqué, on peut penser que la position quasi centrale qu'occupe les revenus 0 à 1 000 \$ peut être le fait de gens pauvres (ce qui expliquerait sa position à la gauche du graphique) tout autant que celle d'étudiants issus de pères plus fortunés (ce qui expliquerait son attraction vers les revenus plus élevés).

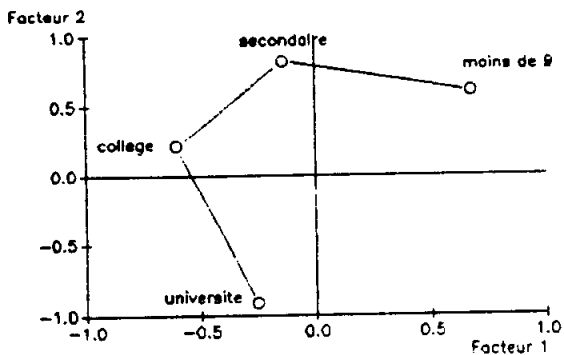
Le revenu des femmes représente un autre cas d'indifférenciation relative des bas revenus. Les revenus de 0 à 4 000 \$ sont positionnés beaucoup plus près des revenus supérieurs que ne le sont

les revenus de 5 à 9 000 \$. En plus des processus évoqués ci-dessus, on peut imaginer que les faibles revenus des femmes sont à la fois le fait des couches pauvres de la société (d'où leur attraction vers la partie gauche) et des couches plus à l'aise pour lesquelles un «revenu d'appoint» n'est pas nécessaire à la survie du ménage (d'où leur attraction vers les revenus supérieurs).

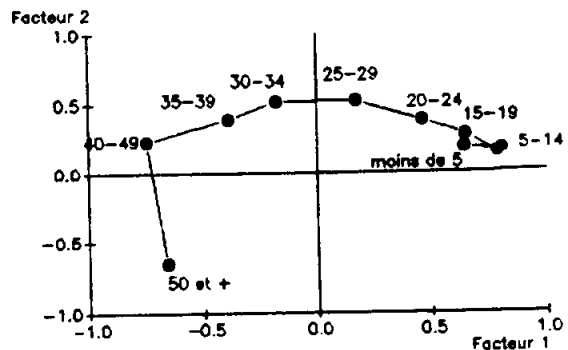
Enfin, les catégories professionnelles présentent également une distribution en arc. Il est par ailleurs beaucoup plus difficile d'en faire une description brève dans la mesure où la hiérarchie des catégories impliquées est moins claire a priori.

Pour tous les groupes de variables, la même structure quasi-hiérarchique est présente. La répartition des secteurs dans l'espace factoriel présente aussi le même pattern parabolique (le r^2 du polynôme d'ordre deux pivoté de 58 degrés est de 0,58). Il y a différenciation des secteurs de recensements sur les variables socio-économiques mais cette différenciation n'est pas linéaire. Elle se produit dans un espace factoriel à deux dimensions parce qu'il n'y a pas homogénéité parfaite au sein de chaque secteur mais plutôt regroupement de catégories socialement proches. Il y a, en d'autres termes, proximité spatiale des couches socialement voisines. Même les «erreurs» que constituent le repli «en escargot» des variables de revenu peuvent être interprétées dans ces termes. Ce repli vient supporter plutôt qu'infirmier la lecture que nous faisons des résultats de l'analyse factorielle; il confirme l'absence d'un lien direct et strict entre une hiérarchie au niveau des individus ou des ménages et une hiérarchie au niveau des agrégats géographiques. La conséquence de cette courbure de «l'espace social» est qu'il est risqué de classer les secteurs de recensement les uns par rapport aux autres à l'aide d'instruments simples comme le pourcentage de revenus inférieur à telle ou telle valeur. On ne peut que construire une mesure de classement qui tienne explicitement compte de la propension des strates sociales adjacentes à cohabiter sur un même territoire. A cet égard, la scolarité et le revenu familial seraient de meilleurs supports pour le classement, leurs catégories apparaissant à l'analyse comme moins équivoques que celles du revenu des hommes ou du revenu des femmes.

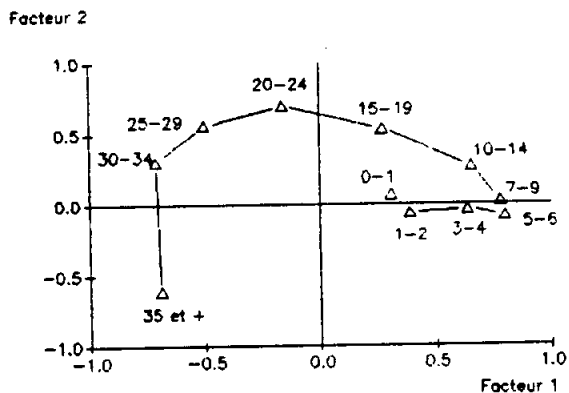
Graphique 1: scolarite



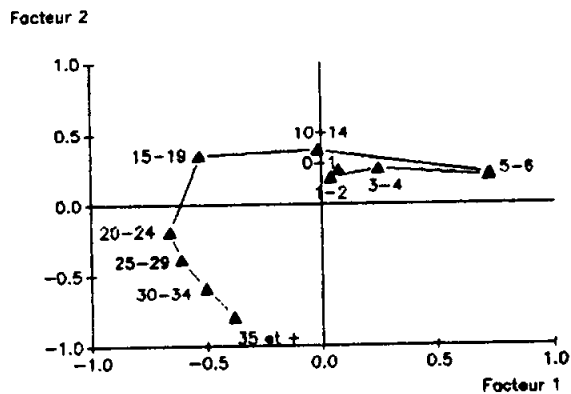
Graphique 2: Revenu familial



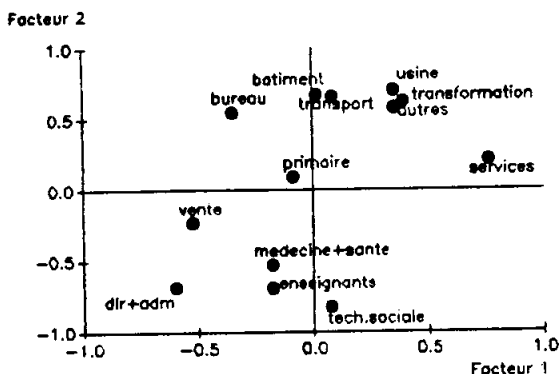
Graphique 3: Revenu des hommes



Graphique 4: Revenu des femmes



Graphique 5: Professions



Graphique 6: Les secteurs de recensement

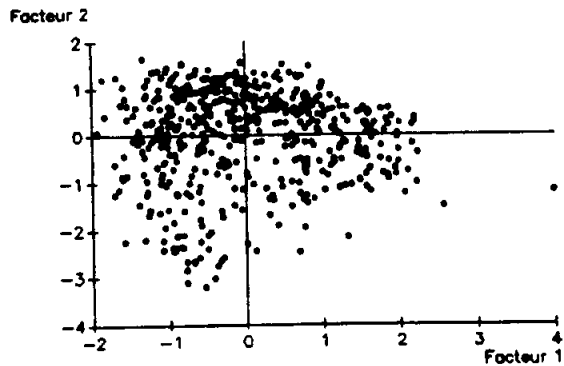


Tableau 2

Solution factorielle retenue
(rotation quartimax)

	FACTEUR 1	FACTEUR 2
Moins de 9 ans de scolarité	.67921	.60613
Etudes secondaires	-.14116	.81535
Etudes universitaires	-.25547	-.91468
Revenu familial: moins de 5 000 \$.64291	.17900
Revenu familial: 5 000 - 9 999 \$.80674	.16677
Revenu familial: 10 000 - 14 999 \$.78848	.13973
Revenu familial: 15 000 - 19 999 \$.64875	.27279
Revenu familial: 25 000 - 29 999 \$.17340	.52222
Revenu familial: 30 000 - 34 999 \$	-.17902	.51796
Revenu familial: 35 000 - 39 999 \$	-.38800	.39103
Revenu familial: 40 000 - 49 999 \$	-.74547	.22374
Revenu familial: 50 000 et plus \$	-.65920	-.65038
Directeurs, gérants, adm. et pers. ass.	-.59546	-.69153
Enseignants et personnel assimilé	-.17817	-.69816
Médecine et santé	.17394	-.53104
Techn., sociales, relig, art et ass.	.07863	-.82994
Employés de bureau et travailleurs ass.	-.34852	.54598
Travailleurs spécialisés dans la vente	-.52258	-.22863
Travailleurs spécialisés dans les services	.76540	.20752
Travailleurs du secteur primaire	-.08248	.08729
Travailleurs des ind. de transformation	.39749	.61932
Usineurs, trav. dans fabric., montage, etc.	.35506	.70037
Travailleurs du bâtiment	.01975	.67612
Personnel d'exploitation des transports	.08508	.65563
Revenu homme: moins de 1 000 \$.30824	.07063
Revenu homme: 1 000 - 2 999 \$.38889	-.06060
Revenu homme: 3 000 - 4 999 \$.63835	-.03360
Revenu homme: 5 000 - 6 999 \$.80074	-.08072
Revenu homme: 10 000 - 14 999 \$.65510	.27164
Revenu homme: 15 000 - 19 999 \$.26952	.53602
Revenu homme: 20 000 - 24 999 \$	-.16213	.69490
Revenu homme: 25 000 - 29 999 \$	-.49933	.56077
Revenu homme: 30 000 - 34 999 \$	-.71012	.30733
Revenu homme: 35 000 \$ et plus	-.69021	-.61135
Revenu femme: moins de 1 000 \$.07506	.24557
Revenu femme: 1 000 - 2 999 \$.03999	.19145
Revenu femme: 3 000 - 4 999 \$.24761	.25416
Revenu femme: 5 000 - 6 999 \$.72147	.20482
Revenu femme: 10 000 - 14 999 \$	-.01510	.38856
Revenu femme: 15 000 - 19 999 \$	-.52755	.35192
Revenu femme: 20 000 - 24 999 \$	-.65752	-.18760
Revenu femme: 25 000 - 29 999 \$	-.60790	-.38216
Revenu femme: 30 000 - 34 999 \$	-.50239	-.58863
Revenu femme: 35 000 \$ et plus	-.38256	-.79787

1.3.3 Les profils: définition et validation

L'analyse factorielle a révélé essentiellement l'existence d'une propension des habitants d'un secteur à être d'un statut socio-économique voisin ou peu différent. Ce trait est l'élément central de la modélisation en profils. Chacun des quatre groupes de variables sera divisé en quatre niveaux ordonnés d'importance quasi égale. S'il y a bel et bien un regroupement des habitants des secteurs en fonction de la similitude de leurs traits socio-économiques, on observera en surnombre les secteurs présentant une dominance d'un seul des niveaux ou des niveaux contigus. La représentation synthétique des dominances d'un secteur sera nommée «profil» ou «profil de cohabitation».

Les catégories retenues pour définir les niveaux de statut socio-économique de chacune des variables, suite à l'analyse factorielle du recensement de 1986, sont fort semblables à celles qui avaient été retenues suite à l'analyse factorielle du recensement de 1981 (Tableau 3). La plupart des différences proviennent du changement de catégories de certaines variables survenu entre 1981 et 1986: ainsi, le revenu le plus élevé pour les familles est maintenant de 50 000 \$ et plus (plutôt que de 40 000 \$ et plus) et pour les individus de 35 000 \$ et plus (plutôt que de 25 000 \$ et plus). Cette augmentation du niveau de revenu des familles et des individus se justifie par l'augmentation survenue dans les revenus moyens depuis 1981. Cette augmentation entraîne une modification en chaîne des catégories de revenu regroupées à chacun des niveaux.

En fait, la correspondance exacte entre les catégories regroupées dans les analyses antérieures et celles qui sont retenues dans l'analyse actuelle est secondaire. Dans le cas de chacune des variables, le choix des catégories définissant chacun des niveaux vise essentiellement à illustrer, de la façon la plus adéquate et la plus équilibrée possible, la progression en quatre étapes sur le continuum de statut socio-économique.

Comme dans les analyses antérieures, un modèle théorique a été conçu pour représenter les 16 profils possibles de cohabitations de ces niveaux (Tableau 4). Pour chacun des profils, la valeur «+» représente un secteur qui contient une proportion plus élevée que la moyenne des secteurs d'un niveau de statut donné et la valeur «-» une proportion inférieure à la moyenne. Ainsi, le profil 1, qui est décrit comme «+ - - -», indique une sur-représentation de statut haut et une sous-représentation de chacun des autres niveaux.

Les profils 1 à 9 illustrent la notion de proximité sociale et spatiale. Dans ces profils, les strates qui se retrouvent simultanément sur-représentées dans les secteurs sont toujours socialement adjacentes. Quatre de ces profils indiquent l'existence de secteurs regroupant surtout des individus d'un seul niveau de statut et reflètent ainsi la plus forte proximité sociale possible.

Les profils 10 à 14 contredisent la notion de proximité sociale et spatiale. En effet, ils correspondent aux secteurs où cohabiteraient deux strates socialement distantes en l'absence de la strate intermédiaire. Les profils 15 et 16 sont logiquement impossibles car ils impliqueraient un cumul de pourcentages dépassant 100.

L'application de ce modèle aux secteurs en confirme toujours la validité (Tableau 4). En effet, les profils exprimant la notion de proximité sociale et spatiale (profils 1 à 9) regroupent au moins 85% des secteurs de recensement: 95,6% pour le revenu familial, 92,1% pour le revenu total des hommes, 86,5% pour la scolarité, et 85,1% pour la profession. Les profils 10 à 14 qui contredisent le modèle sont peu fréquents, surtout sur les deux variables de revenu et sur la variable de scolarité.

Tableau 3

Définition des niveaux socio-économiques

VARIABLES	HAUT	MOYEN-HAUT	MOYEN-BAS	BAS	TOTAL
REVENU FAMILIAL	50 000\$ et +	35 000\$ -39 999\$ 40 000\$-49 999\$	15 000\$-19 999\$ 20 000\$-24 999\$ 25 000\$-29 999\$ 30 000\$-34 999\$	Moins de 5 000\$ 5 000\$ - 9 999\$ 10 000\$-14 999\$	
% moyen pour les S.R.	21,124	20,15	36,72	22,006	100
REVENU TOTAL des hommes	35 000\$ et +	25 000\$-29 999\$ 30 000\$-34 999\$	15 000\$-19 999\$ 20 000\$-24 999\$	Moins de 1 000\$ 1 000\$ - 2 999\$ 3 000\$ - 4 999\$ 5 000\$ - 6 999\$ 7 000\$ - 9 999\$ 10 000\$-14 999\$	
% moyen pour les S.R.	17,026	16,473	22,1	44,401	100
PROFESSION	Tech. soc., relig... ¹ Enseignants ² Directeurs ³ Médecine et santé	Travailleurs spécialisés dans la vente. Bureau ⁴	Usineurs... ⁵ Bâtiment ⁶ Transport ⁷ Ind. Transf. ⁸	Services ⁹ Secteur primaire ¹⁰	
% moyen pour les S.R.	30,926	29,865	21,476	13,236	95,503 ¹¹
SCOLARITE	Université	Post-secondaire	Secondaire	Moins de 9 ^e année	
% moyen pour les S.R.	22,463	19,158	34,814	23,565	100

1. Professions techniques, sociales, religieuses, artistiques et personnel assimilé.
2. Enseignants et personnel assimilé.
3. Directeurs, gérants, administrateurs et personnel assimilé.
4. Employés de bureau et travailleurs assimilés.
5. Usineurs, travailleurs dans la fabrication, le montage et la réparation.
6. Travailleurs du bâtiment.
7. Personnel d'exploitation des transports.
8. Travailleurs des industries de transformation.
9. Travailleurs spécialisés dans les services.
10. Travailleurs du secteur primaire.
11. La somme des moyennes ne donne pas 100% car la catégorie «autres professions», logiquement inclassable, ne fait pas partie du tableau.

Tableau 4

Distribution des secteurs selon les profils pour les variables socio-économiques

PROFILS	Haut	Bas	REVENU FAMILIAL	REVENU TOTAL PROFESSION DES HOMMES	SCOLARITE	
No						
1:	+-----		10,0	11,0	11,8	13,3
2:	+ + ---		21,4	13,9	17,2	12,4
3:	+ + +--		2,0	8,0	0,9	5,7
4:	-- +---		1,7	0,7	3,7	1,1
5:	-- + +--		15,8	16,5	16,6	12,2
6:	-- -- +--		3,0	1,5	5,0	1,1
7:	-- + + +		7,8	6,7	10,7	9,6
8:	-- -- ++		28,3	19,7	18,5	22,4
9:	-----	+	5,6	14,1	0,7	8,7
SOUS-TOTAL			95,6	92,1	85,1	86,5
10:	+ + -- +		0,2	0,4	2,2	1,7
11:	+-- + +		0,2	0,4	2,2	-
12:	+---+--		1,3	1,9	0,6	1,7
13:	+--- +		1,3	1,9	7,4	4,3
14:	--+--+		1,5	3,3	2,4	5,9
15:	-----		-	-	-	-
16:	+ + + +		-	-	-	-
TOTAL			100,1 (538)	100 (538)	99,9 (541)	100,1 (541)

1.3.4 La construction de l'indice

Pour créer l'indice de statut socio-économique, nous avons choisi, comme dans les analyses antérieures, les indicateurs de revenu familial et de scolarité. Ces deux indicateurs ont l'avantage de refléter à la fois la dimension économique et la dimension sociale de la pauvreté et de la richesse.

1.3.4.1 Les regroupements et les estimations

Les profils 3 et 4 de même que les profils 6 et 7 ont été regroupés, comme dans les analyses précédentes, parce qu'ils traduisent des réalités semblables et qu'ils correspondent à une faible proportion de secteurs. Les profils deviennent donc deux échelles variant de 1 à 7, soit une échelle de revenu familial et une échelle de scolarité.

L'indice de statut socio-économique combine ces deux échelles de mesure en additionnant les scores obtenus par un secteur sur ces deux échelles, c'est-à-dire selon l'équation suivante:

Indice SSE = (score sur le profil de revenu familial) + (score sur le profil de scolarité)

Dans les cas d'exception où l'information manquait sur l'un des deux indicateurs (revenu familial ou scolarité), nous avons estimé la valeur indéterminée à l'aide de l'équation de régression calculée entre les scores obtenus dans l'ensemble des secteurs pour les deux indicateurs. Dans les trois cas où cette situation se présentait, l'information manquait sur le revenu familial, et non sur la scolarité. L'équation de régression utilisée a été:

Score sur le revenu familial = $1,33 + (0,624 \times \text{score sur la scolarité})$

Le coefficient de corrélation entre les scores sur le revenu familial et les scores sur la scolarité est de 0,59.

1.3.4.2 Une nouvelle méthode de réattribution

Les secteurs qui possédaient un profil non conforme (c'est-à-dire les patrons 10 à 14 du tableau 4) sur l'une ou l'autre des deux variables ont été redistribués à l'intérieur des profils conformes d'une façon différente des analyses antérieures. En 1971 et en 1981, dans ces cas, le profil était attribué à partir de l'équation de régression entre les scores obtenus pour les deux indicateurs dans l'ensemble des secteurs. Cette méthode avait comme désavantage de faire découler l'information sur l'une des variables à partir de l'information sur l'autre variable, et donc de ne pas tenir compte de l'information disponible. De plus, cette déduction se basait sur une relation entre les deux variables qui n'était pas parfaite: cette relation imparfaite justifie justement l'intérêt d'additionner les deux informations pour saisir plus adéquatement le statut socio-économique des secteurs.

La nouvelle méthodologie de redistribution des secteurs vise à refléter le mieux possible l'information contenue dans les profils non conformes en les réorientant vers les valeurs d'échelle dont le contenu est le plus semblable. Pour ce faire, nous avons redéfini les profils non conformes en fonction de leur moyenne. C'est ainsi que le profil 10 a reçu la valeur du profil 3, le profil 11 celle du profil 5, le profil 12 celle du profil 3, le profil 13 celle du profil 4, et le profil 14 celle du profil 5. En tout, 91 secteurs présentait, pour l'une ou l'autre des variables, une telle discontinuité sociale.

Cette nouvelle procédure permettra probablement de mieux saisir les secteurs en évolution où la discontinuité sociale observée provient du mouvement de remplacement des peu scolarisés par des plus scolarisés et des faibles revenus par des revenus supérieurs, lors du processus de gentrification de certain quartier.

1.3.4.3 La concordance entre les deux aspects de l'indice

On peut trouver au tableau 5 la répartition des secteurs selon leur profil de revenu familial et leur profil de scolarité. Les valeurs «-1» indiquent une absence d'information sur la population des secteurs quant à l'une ou l'autre des variables. On peut y constater que malgré une relation évidente entre le profil de revenu familial et le profil de scolarité que l'on trouve dans les secteurs, la relation n'est pas parfaite. Certains secteurs se trouvent en dehors de la diagonale, même si les écarts significatifs sont représentés par un nombre infime de secteurs et sont ainsi exceptionnels. Le tableau 5 permet cependant de remarquer une concentration importante de 11 secteurs éloignés de la diagonale puisqu'ils ont le profil 6 pour le revenu familial (sur-représentation de niveaux bas et moyen-bas) et le profil 1 pour la scolarité (sur-représentation de scolarité universitaire) et qui méritent, à ce titre, d'être documentés. Ces 11 secteurs sont, comme nous le verrons plus loin, situés près des universités montréalaises et comportent une forte proportion d'étudiants dont la richesse ne se traduit pas en terme économique...

1.3.4.4 La variation de l'indice

Nous avons modifié, comme dans les analyses antérieures, la variation de l'échelle de 0 à 12, plutôt que de 2 à 14, pour traduire plus fortement la notion de défavorisation: la valeur 0 correspond alors à une défavorisation nulle et la valeur 12 à une défavorisation extrême.

Tableau 5

Répartition des secteurs selon leur profil de revenu familial et leur profil de scolarité

Profil de revenu familial	Profil de scolarité								TOTAL
	1-1,00	1,00	2,00	3,00	4,00	5,00	6,00	7,00	
1-1,00	8	1	1	1					11
									2,0
1,00	37	14	3						54
									9,8
2,00	10	30	29	38	4	3	1		115
									20,9
3,00	4	3	3	11	5	2			28
									5,1
4,00	5	1	4	18	41	14	9		92
									16,8
5,00	3	6	5	4	19	27	3		67
									12,2
6,00	11	7	7	14	18	66	29		152
									27,7
7,00	1	5	1	5	2	10	6		30
									5,5
8	72	67	53	90	89	122	48	549	
TOTAL	1,5	13,1	12,2	9,7	16,4	16,2	22,2	8,7	100,0

1.3.4.5 L'indice et les mesures usuelles de la pauvreté

Nous avons vérifié les relations entre l'indice de statut socio-économique ainsi construit et les variables de revenu familial moyen, de revenu moyen des hommes et de pourcentage de familles à faible revenu des secteurs de recensement. Il s'agit en fait de confirmer la capacité de l'indice de refléter d'autres indicateurs socio-économiques et de se substituer éventuellement à ceux-ci pour saisir le statut socio-économique des secteurs de recensement.

Les résultats de cette comparaison sont présentés au tableau 6.

Tableau 6

Relation entre les valeurs de l'indice et le revenu familial moyen, le revenu moyen des hommes et le pourcentage moyen de familles à faible revenu (sous le seuil de pauvreté) dans les secteurs de recensement du Montréal métropolitain.

Indice	Revenu familial moyen	Revenu hommes moyen	% familles faible revenu
0 (riche)	74 315 \$	44 115 \$	7,8
1	49 905 \$	30 369 \$	10,7
2	47 426 \$	29 029 \$	10,4
3	42 483 \$	26 084 \$	11,7
4	38 685 \$	23 451 \$	13,2
5	33 432 \$	20 253 \$	21,3
6	33 528 \$	20 008 \$	21,9
7	31 535 \$	19 237 \$	21,3
8	28 662 \$	17 601 \$	27,0
9	27 939 \$	17 054 \$	28,7
10	24 344 \$	15 640 \$	35,4
11	23 086 \$	13 968 \$	39,9
12 (pauvre)	16 754 \$	10 764 \$	61,5
Moyenne	35 680 \$	21 755 \$	22,8
Eta²	0,55	0,61	0,69

Le tableau 6 permet de constater que les valeurs de l'indice reflètent bien le niveau de pauvreté ou de richesse des secteurs révélé par divers autres indicateurs socio-économiques. Plus les valeurs de l'indice sont élevées, c'est-à-dire plus le niveau de pauvreté est grand, plus la moyenne de revenu familial et de revenu des hommes est bas, et plus le pourcentage de familles sous le seuil de la pauvreté des secteurs est élevé. Le pourcentage de variance expliquée (Eta²) varie de 55% à 69%. On peut donc conclure que l'indice constitue une mesure valide pour évaluer le statut socio-économique des secteurs.

Les relations entre l'indice et les trois variables socio-économiques nous permettent certaines constatations.

En premier lieu, on peut observer que les valeurs de l'indice opèrent des distinctions entre des niveaux de statut qui sont confondus quand on les identifie à partir des mesures usuelles. Par exemple, les valeurs 5 et 6 de l'indice distinguent deux niveaux de statut qui apparaissent identiques sur la base uniquement du revenu familial (33 000 \$) ou du revenu des hommes (20 000 \$). De même, les valeurs 5, 6 et 7 distinguent des secteurs qui possèdent pourtant le même pourcentage de familles à faible

revenu (21%). L'indice possède donc une sensibilité plus grande, provenant sûrement de l'ajout d'information qu'apporte sa composante sociale.

En deuxième lieu, on peut constater que les valeurs extrêmes de l'indice (soit les valeurs «0» pour le statut le plus élevé et «12» pour le statut le plus défavorisé) identifient des niveaux de statut qui sont très démarqués sur la base des seules variables socio-économiques. Ainsi, le pourcentage de familles à faible revenu passe de 39,9 % pour les secteurs dont l'indice est de 11, à 61,5 % pour les secteurs dont l'indice est de 12. Il semble donc que les secteurs où domine une population caractérisée à la fois par le niveau de scolarité le plus faible et le niveau de revenu le plus bas appartiennent à une espèce de quart-monde, à un univers à part vivant dans une pauvreté extrême.

En troisième lieu, on peut observer qu'à tous les niveaux de statut socio-économique existe un pourcentage minimum de familles à faible revenu. Evidemment, ce pourcentage décroît à mesure que le niveau de pauvreté, tel que mesuré par l'indice, décroît, passant de 61,5 % pour le statut le plus défavorisé, à 7,8 % pour le statut le plus favorisé. Mais, même les secteurs dont le niveau de statut est le plus élevé (valeur 0), qui possèdent un revenu familial moyen de 74 315 \$ et un revenu moyen des hommes de 44 115 \$, comportent 7,8 % de familles à faible revenu. L'explication vient probablement du fait que certains secteurs très favorisés comportent des ménages âgés déclarant comme revenu leur pension de vieillesse ou des ménages étudiants vivant sur des bourses d'études.

2. La distribution de la pauvreté et de la richesse sur l'île de Montréal et l'île Jésus en 1986

Les valeurs de l'indice de statut socio-économique permettent de situer, les uns par rapport aux autres, les secteurs de recensement de la région métropolitaine de Montréal, soit l'île de Montréal et l'île Jésus.

Nous décrivons la répartition du statut socio-économique du Montréal métropolitain en deux étapes. Dans un premier temps, les résultats seront abordés de façon globale en identifiant, sur la carte géographique de la région ⁽⁸⁾, les regroupements de secteurs ayant des niveaux de statut semblables, de même que les secteurs marginaux qui forment des îlots de pauvreté ou de richesse rompant l'homogénéité de certaines zones. Nous décrivons aussi certains secteurs marginaux quant à leur statut socio-économique. Dans un deuxième temps, les zones administratives des services sociaux et de santé deviendront les unités d'analyse. Nous regrouperons alors les résultats en fonction de la nouvelle délimitation ⁽⁹⁾ des districts de Centres locaux de services communautaires (C.L.S.C.) et des zones de Départements de santé communautaire (D.S.C.) afin de décrire la population desservie par les divers organismes de santé et de services sociaux de la région et d'offrir ainsi un instrument, parmi d'autres, de planification et de programmation des services.

2.1 La carte du statut socio-économique

La carte jointe au présent document permet de visualiser la distribution de la pauvreté et de la richesse sur l'île de Montréal et l'île Jésus en 1986. Pour illustrer de façon plus claire les différents niveaux de statut, les 13 valeurs de l'indice de statut socio-économique ont été regroupées en cinq catégories.

2.1.1 Les plages de couleur et l'indice

Comme dans le cas de la carte de statut socio-économique élaborée avec l'indice de 1981 ⁽¹⁰⁾, le regroupement des valeurs de l'indice en cinq niveaux a permis d'attribuer à chacun de ceux-ci une couleur différente. Nous avons choisi les mêmes plages de couleur que pour la carte de 1981 (également incluse dans ce document) pour identifier chacun des niveaux.

Nous avons regroupé les valeurs de l'indice de façon à équilibrer le plus possible les pourcentages de secteurs à chacun des cinq niveaux. Ce choix de rechercher le plus possible une distribution en quintiles a été motivé par le caractère relatif de l'indice de statut socio-économique. En effet, la pauvreté ou la richesse que l'indice permet de détecter dans les secteurs est toujours définie en fonction de leur position relative les uns par rapport aux autres. Le choix des quintiles possède alors l'avantage de souligner cette caractéristique de l'indice. Le regroupement des valeurs de l'indice de 1981 qui a été adopté permettait lui aussi d'obtenir une distribution de valeurs correspondant grossièrement à la distribution en quintiles. Cependant, ce ne sont pas exactement les mêmes valeurs

8 Cette carte est annexée à la fin du document

9 La délimitation adoptée est celle qui est utilisée par le Regroupement des Départements de Santé Communautaire du Montréal Métropolitain. La référence plus précise est donnée plus loin.

10 Voir Micheline Mayer-Renaud, avec la collaboration de Jean Renaud et Monique Berthiaume, La distribution de la pauvreté et de la richesse dans les régions urbaines du Québec: portrait de la région de Montréal, C.S.S.M.M., Février 1986.

qui sont regroupées à chacun des niveaux, pour l'indice de 1981 et l'indice de 1986. Les différences n'affectent cependant que les regroupements de valeurs correspondant aux statuts moyen, moyen-bas et bas comme le démontre le tableau suivant.

Tableau 7

**Regroupements comparés des valeurs de l'indice de 1981 et de 1986
en cinq niveaux et volume de secteurs correspondants pour
l'île de Montréal et l'île Jésus**

Niveaux	Valeurs regroupées	1981 %	Valeurs regroupées	1986 %
Haut	0-1-2	22,1	0-1-2	18,3
Moyen-Haut	3-4-5	17,0	3-4-5	22,2
Moyen	6-7-8	16,8	6-7	18,3
Moyen-Bas	9-10	25,1	8-9	19,8
Bas	11-12	19,0	10-11-12	21,4
Total		100 (517)		100 (541)

Pour se rapprocher d'une distribution en quintiles des niveaux de statut en 1986, nous avons dû regrouper plus de valeurs de l'indice dans le niveau bas (soit les valeurs 10, 11 et 12 plutôt que les valeurs 11 et 12 comme en 1981) et moins de valeurs dans le niveau moyen (soit les valeurs 6 et 7 plutôt que 6, 7 et 8). Ce rééquilibrage a entraîné un glissement du niveau moyen-bas, qui était défini comme regroupant les valeurs 9 et 10 auparavant et qui regroupe maintenant les valeurs 8 et 9.

A première vue, cette modification dans la distribution des valeurs de l'indice suggère que les secteurs de niveau moyen ont augmenté leur importance relative alors que les secteurs de niveau bas ont diminué la leur. Cette conclusion serait cependant fautive. Les valeurs de l'indice sont comparables entre elles pour une année donnée mais pas entre les années. L'indice est optimisé pour déceler à chaque année les variations présentes mais, ce faisant, il rend impossible les comparaisons absolues entre années. Rappelons que les catégories des variables originales et leurs regroupements ont évolué de 1971 à 1981 et de 1981 à 1986. Cette procédure accroît la qualité de l'indice comme mesure de statut socio-économique relatif des secteurs de la région 6-A les uns par rapport aux autres, mais au détriment d'une comparaison directe dans le temps.

La comparaison entre la carte de 1981 et celle de 1986 doit alors être faite en tenant compte de ces réserves.

Tout comme en 1981, les secteurs de recensement pour lesquels il a été impossible de calculer une valeur sur l'indice ont été laissés en blanc. Ces secteurs correspondent aux territoires occupés par le parc Lafontaine (secteur 145), le parc Jarry (secteur 229), St-Jean-de-Dieu (secteur 560), l'hôpital Douglas (secteur 315) et à des zones inhabitées utilisées comme bretelles d'autoroute (secteurs 71 et 414).

2.1.2 La localisation de la pauvreté

Un premier regard jeté sur la carte du statut socio-économique permet de constater que le traditionnel «T» inversé de la pauvreté de l'île de Montréal, toujours visible en 1981, s'est effiloché et s'est étendu vers le nord-est et le sud-ouest pour se transformer en ce qui ressemble davantage maintenant à un «S».

Le «S» de la pauvreté de 1986 ne connaît évidemment pas un tracé parfait, pas plus d'ailleurs que le précédent «T». Il correspond cependant à la forme que prend la distribution des secteurs pauvres qui s'agrègent en créant une zone de défavorisation sur le territoire de l'île de Montréal. Cette zone de pauvreté serpente en effet du nord au sud de l'île, même si elle est parfois interrompue par un îlot de plus grande richesse. Et elle se détache sur une toile de fond constituée de secteurs de statuts moyen et haut, où s'intercalent parfois des poches de pauvreté.

L'île Jésus (Laval) apparaît plus homogène que l'île de Montréal et se caractérise surtout par ses secteurs de statut moyen-haut. Il comporte quand même certains secteurs possédant d'autres niveaux de statut socio-économique, donc plus favorisés ou moins favorisés que les autres.

2.1.2.1 Le «S» de la pauvreté

Les secteurs les plus défavorisés de la région de Montréal (niveaux bas et moyen-bas) se concentrent surtout dans une bande qui serpente, sous la forme d'un «S», sur toute l'île de Montréal du nord-est au sud-ouest.

Cette bande en forme de «S» débute, au nord de l'île, aux limites est de Montréal-Nord et elle s'étend ensuite vers l'ouest entre la rivière des Prairies et la limite nord de St-Léonard. Puis, cette bande descend vers le sud de l'île, entre la rue Papineau et les limites ouest de St-Léonard, jusqu'à la rue Jarry. Elle s'élargit ensuite entre le boulevard Pie-IX, à l'est, et le Chemin Selwood, à l'ouest, pour descendre le long de l'Avenue du Parc jusqu'à la rue Sherbrooke.

Au sud de la rue Sherbrooke, la bande de pauvreté s'étend un peu vers l'est, jusqu'à la voie du Canadien National, mais c'est surtout vers le sud-ouest qu'elle se prolonge. Elle englobe, au sud du canal Lachine, les secteurs de Pointe St-Charles et plusieurs secteurs de Verdun et, sur la rive nord du canal, elle s'étire dans St-Henri, puis à l'ouest du Chemin Côte-des-Neiges et au sud de la voie du Canadien National jusqu'au fleuve, où elle remonte vers le nord dans Ville St-Pierre et dans Lachine.

2.1.2.2 Les îlots de pauvreté

A l'extérieur de cette bande de forte concentration de secteurs défavorisés, il existe quelques îlots de pauvreté au milieu des zones plus aisées de l'île de Montréal et de l'île Jésus.

Sur l'île de Montréal, certains secteurs défavorisés, de niveaux bas et moyen-bas, sont visibles dans la partie ouest de l'île alors que celle-ci se caractérise par une forte homogénéité de secteurs de statuts haut et moyen-haut. Notons une groupe de trois secteurs (112, 119 et 120) qui sont situés de part et d'autre de la voie ferrée à l'ouest du Chemin de la Côte-des-Neiges: au sud de la voie ferrée, ils s'étendent vers l'ouest jusqu'à Décarie et, dans sa partie nord, jusqu'à Côte-St-Luc. Il existe aussi un autre groupe de trois secteurs (419, 417 et 287,01) au nord du Chemin de la Côte-Vertu entre le boulevard St-Germain et le boulevard Laurentien. Il existe enfin un secteur (510) de statut bas qui longe la voie du Canadien National à l'intérieur de Pierrefonds.

Dans l'est de l'île de Montréal, on constate une forte hétérogénéité des secteurs quant à leur statut socio-économique. Les secteurs y sont surtout de niveaux moyen ou moyen-haut mais on y trouve aussi les autres niveaux de statut. La diversité socio-économique de l'est explique que les secteurs défavorisés fassent moins contraste que dans l'ouest de l'île. Parmi ceux-ci, le secteur 570 délimitant Montréal-Est est de niveau moyen-bas alors que son environnement est de niveau moyen, moyen-haut ou haut. De même, le secteur 290,02 dans le secteur Rivière-des-Prairies, entre la rue Maurice-Duplessis et le boulevard Perras, est de niveau moyen-bas dans un environnement de statut moyen. Plus au sud, six secteurs (2,4,6, 12,01, 12,02 et 10), situés au sud de la rue Sherbrooke et entre Montréal-Est et la voie du Canadien National, sont de statut moyen-bas dans un environnement de niveau moyen. Notons aussi les secteurs 605,01 et 594,01, au nord de l'autoroute métropolitaine, chevauchant Anjou et St-Léonard entre le boulevard Louis-H. Lafontaine et la rue Malouin-Albanet. Notons enfin quatre autres secteurs de niveau moyen-bas à l'intérieur de St-Léonard (604,03, 603,03, 602,02 et 600,02).

Sur l'île Jésus, les secteurs sont le plus souvent de niveaux moyen-haut et moyen. On y trouve cependant sept secteurs de statut moyen-bas et un secteur de statut bas. Celui-ci (646,01) est situé dans l'ancienne municipalité de Chomedey, près de Laval-des-Rapides (11) ; plus précisément, il se situe entre le boulevard Laurentien et le boulevard Curé-Labelle, et entre le boulevard Samson et le boulevard Notre-Dame. Six des sept secteurs de niveau moyen-bas sont parsemés dans le sud de l'île, à l'ouest de la rue Notre-Dame de Fatima et à l'est de la rue Elizabeth, soit dans les anciennes municipalités de Laval-des-Rapides, Pont-Viau et Chomedey. Le septième, soit le secteur 655,01 est situé à l'extrême ouest de l'île, dans l'ancienne municipalité de Laval-Ouest, au bord de la Rivière des Mille-Iles.

2.1.3 La localisation de la richesse

Tout comme en 1981, la carte de statut socio-économique de 1986 met en évidence deux types de concentration de secteurs favorisés. La première concentration concerne les secteurs de statut haut qui se retrouvent surtout dans l'ouest de l'île de Montréal. La seconde correspond aux secteurs de statut moyen-haut qui sont surtout localisés sur l'île Jésus. Il existe donc deux niveaux d'aisance relative, chacun privilégiant une zone de résidence différente.

11 Nous tenons à remercier de leur collaboration, pour l'identification de la délimitation territoriale des anciennes municipalités de l'île Jésus, M. Serge Benoit, démographe au Service de recherche de Ville de Laval, et Mme Ginette Beaudry, conseillère-professionnelle au Bureau de Services Sociaux de Laval.

2.1.3.1 Les zones homogènes

A l'ouest de l'île de Montréal, soit à l'ouest de l'avenue du Parc et au nord de la rue Craig, se trouve une zone favorisée qui s'étend jusqu'à l'extrémité ouest de l'île. On y trouve deux groupes de secteurs de statut haut séparés au milieu par une zone de secteurs de statut moyen-haut.

La première zone de secteurs de statut haut englobe les villes d'Outremont, Mont-Royal, Westmount, Hampstead, Côte St-Luc, Montréal-Ouest de même que la partie est de Ville St-Laurent. Certaines parties de Montréal sont aussi incluses dans cette zone, soit des sections de Bordeaux, Cartierville et Ahuntsic au nord, et la zone du Vieux-Port de Montréal et du parc Mont-Royal au sud. A l'ouest de cette zone de statut haut, on trouve des secteurs de statut moyen-haut à l'intérieur de Ville St-Laurent, de Dorval, de Pierrefonds et de Roxboro. Puis, dans l'extrême-ouest de l'île, une nouvelle zone de statut haut englobe les municipalités de Pointe-Claire, Dollard-des-Ormeaux, Beaconsfield, Kirkland, Baie-d'Urfée, Ste-Anne de Bellevue et Senneville.

L'île Jésus se caractérise par une assez forte homogénéité socio-économique car ses secteurs de recensement sont le plus souvent de statut moyen-haut. Ce niveau de statut caractérise ainsi la totalité des secteurs des anciennes municipalités d'Auteuil, de Ste-Rose, de Vimont, et de Ste-Dorothée. D'autres anciennes municipalités comportent des secteurs de statut moyen-haut et des secteurs de statut moyen (St-Vincent de Paul, Fabreville, St-François) ou des secteurs de statut moyen-haut et haut (Duvernay).

2.1.3.2 Les îlots de richesse

Dans la partie est de l'île de Montréal, on trouve ici et là des petits groupes de secteurs favorisés, de niveaux haut et moyen-haut, dans un environnement de statut bas, moyen-bas et moyen.

Ainsi, trois secteurs (581, 582.01 et 583) de Pointe-aux-Trembles, longeant le fleuve St-Laurent, sont de statut moyen-haut. De même, ils existe une concentration de secteurs de statut haut près du Jardin botanique (190, 191, 196 et 591,01). Deux secteurs de St-Léonard se détachent des autres, l'un par son statut haut (604,01) et l'autre par son statut moyen-haut (605.02). Ville D'Anjou est surtout composée de secteurs de niveau moyen-haut et ce niveau de statut s'étend un peu vers le sud et l'ouest de cette municipalité. On observe aussi deux secteurs de Montréal-Nord, de niveau moyen-haut (610,03 et 617,01). L'île des Soeurs, située au sud de Verdun, se révèle aussi marginale par son statut haut alors qu'elle voisine une zone de grande pauvreté.

Sur l'île Jésus, certains secteurs sont de niveau haut et se détachent ainsi dans un environnement caractérisé surtout par un statut moyen-haut. Ce sont les secteurs 654, situé dans l'ancienne municipalité de Laval-sur-le-Lac, et les secteurs 629 et 630,02 situés dans l'ancienne municipalité de Duvernay.

2.1.4 Les secteurs atypiques

Un groupe de 11 secteurs atypiques, c'est-à-dire qui comportent une population dont la distribution du revenu n'est pas en accord avec la distribution de la scolarité, est apparu précédemment. En effet, les analyses ont démontré que ces secteurs comportent une sur-représentation de population de scolarité universitaire, tout en présentant une sur-représentation de revenu de niveaux bas et moyen-bas. Or, on se serait attendu à ce que, comme dans le reste des secteurs, un niveau de scolarité universitaire s'accompagne de hauts revenus ou que, inversement, un niveau de revenu bas soit associé à une scolarisation faible.

La capacité de l'indice de statut socio-économique de détecter ces secteurs atypiques se base sur la double dimension économique et sociale de la pauvreté que cette mesure permet de refléter. En effet, les mesures habituelles de pauvreté ne tiennent compte que de sa dimension économique définie généralement comme le revenu ou le pourcentage de familles sous le seuil de la pauvreté. Or, à niveau de revenu moyen égal, deux secteurs demeurent très différents sur la dimension socio-économique s'ils se distinguent quant à la scolarité de leurs habitants. Il est évident qu'un universitaire de bas revenu n'est pas aussi démuné qu'une personne qui possède à la fois un faible revenu et une faible scolarité.

Au tableau 8 sont présentés les secteurs qui possèdent un profil de revenu familial bas et moyen-bas tout en ayant un profil de scolarité universitaire.

Tableau 8

Liste des secteurs ayant simultanément un profil correspondant à une dominance de revenus de niveaux moyen-bas et bas et un profil correspondant à une dominance de scolarité de niveau haut (universitaire)

Profil revenu familial		Profil scolarité		No profil familial	No profil scolarité	No SECTEUR
H	B	H	B			
--	++	+	---	6,00	1,00	116,00
--	++	+	---	6,00	1,00	117,00
--	++	+	---	6,00	1,00	118,00
--	++	+	---	6,00	1,00	123,00
--	++	+	---	6,00	1,00	124,00
--	++	+	---	6,00	1,00	132,00
--	++	+	---	6,00	1,00	143,00
--	++	+	---	6,00	1,00	148,00
--	++	+	---	6,00	1,00	164,00
--	++	+	---	6,00	1,00	165,00
--	++	+	---	6,00	1,00	364,00
Nombre total de secteurs						11

Parmi ces secteurs atypiques, on note un ensemble de secteurs voisins qui sont situés dans les environs de l'Université de Montréal. Ce sont les secteurs 116, 117 et 118 qui s'étendent à l'ouest de Côte-des-Neiges, entre la rue Dupuis et la rue Barclay. Ce sont aussi les secteurs 123 et 124, contigus aux précédents, qui sont situés à l'est de Côte-des-Neiges, entre la rue Côte Ste-Catherine et la rue Barclay. Nous pourrions aussi ajouter les secteurs 164, localisés au sud d'Outremont, à l'ouest de l'avenue du Parc, et les secteurs 165 et 364 qui longent la partie est d'Outremont. Ces secteurs sont probablement occupés en grande partie par des étudiants de l'Université de Montréal et, en ce qui concerne ceux qui sont situés plus à l'est, par ceux de l'Université du Québec à Montréal. La situation des étudiants, en effet, correspond aux caractéristiques de ces secteurs: leur scolarité est de niveau élevé mais, parce qu'ils vivent temporairement sur des bourses d'étude ou sur des revenus à temps partiel, leurs revenus sont limités. Ils sont temporairement pauvres économiquement tout en étant riches socialement.

Les trois autres secteurs comportent une population dont l'identité est moins évidente. Ce sont les secteurs 143 et 148 situés à proximité du Parc Lafontaine, et le secteur 132, situé au nord de Sherbrooke, entre la rue Bleury et la rue St-Laurent. Il est possible que ces secteurs regroupent des artistes qui, malgré une scolarisation poussée jouissent de revenus moins stables, ou des immigrants qui, malgré une formation poussée, ne sont pas encore intégrés dans des professions ou des métiers lucratifs.

2.1.5 En conclusion

L'analyse plus détaillée de la répartition de la pauvreté et de la richesse dans la région métropolitaine de Montréal a permis d'identifier des réalités qui avaient échappé au premier coup d'oeil. On a pu préciser dans quelle mesure l'est de l'île de Montréal n'est pas totalement pauvre et l'ouest totalement riche. Pour revenir à des considérations plus globales, on peut cependant conclure que la pauvreté est quand même concentrée dans l'est et dans le sud-ouest de l'île de Montréal et que les niveaux de statut les plus élevés se trouvent surtout dans l'ouest. L'île Jésus, sans atteindre le niveau d'aisance de l'ouest de l'île de Montréal, comporte surtout des secteurs dont le statut est au-dessus de la moyenne.

L'analyse du statut socio-économique de la population, à l'aide de l'indice, a permis de détecter des secteurs atypiques parce que leur population possède un niveau de scolarité élevé mais un bas revenu. Ces secteurs, qui seraient considérés comme défavorisés sur la base d'une mesure purement financière du statut socio-économique, ne peuvent être assimilés à ceux où la pauvreté est à la fois économique et sociale.

A un autre niveau, la différenciation de la richesse et de la pauvreté dans l'espace rend pertinente, pour les organismes dont la clientèle est généralement défavorisée, une répartition de leurs ressources et de leurs points de services en fonction de cette spatialisation.

2.2 Le statut moyen des régions administratives des organismes de services sociaux et de santé

Les organismes de services sociaux et de santé de l'île de Montréal et de l'île Jésus ont à desservir des populations délimitées, sur la base des codes postaux, en districts de Centres locaux de services communautaires (C.L.S.C.), et en zones de Département de santé communautaires (D.S.C.) Les

districts de C.L.S.C. sont les unités les plus petites, et à chacun des D.S.C. correspond un regroupement de districts de C.L.S.C.. Les Centres de services sociaux (C.S.S.) tiennent aussi compte de ces territoires dans la distribution de leurs services.

La création et l'analyse du statut socio-économique de la population du Montréal métropolitain ont été réalisées sur la base des secteurs de recensement qui sont des unités plus petites que les districts de C.L.S.C. L'utilisation de ces plus petites unités d'analyse a permis de détecter de façon plus raffinée l'hétérogénéité de certaines sections du territoire.

Cependant, pour que les données sur le statut socio-économique de la population puissent être utilisées comme instrument de planification de services, il est nécessaire de les regrouper en fonction de la délimitation territoriale utilisée par les organismes d'intervention. Nous présenterons donc les données concernant le statut moyen des districts de C.L.S.C. regroupés selon les zones de D.S.C., puis nous comparerons les zones de D.S.C. de la région 6-A entre eux. Nous ajouterons aussi les données sur le volume de la population de chacun des districts et des zones, de même que les résultats d'une mesure (le Q.R.D.) conçue pour pondérer ce volume en fonction du statut.

2.2.1 Méthodologie

En premier lieu, nous décrivons la délimitation des districts de C.L.S.C. et la méthodologie de construction de la mesure combinant le volume de population et son statut socio-économique.

2.2.1.1 La délimitation territoriale des districts de C.L.S.C.

Les données sur le statut socio-économique moyen des districts de C.L.S.C. sont basées sur un estimé des populations regroupées dans les districts dont le découpage a été fait en fonction des codes postaux. En effet, même si la plupart des secteurs de recensement sont englobés tout entier dans les districts de C.L.S.C., certains ont été divisés entre deux et parfois même trois districts. Dans le cas des secteurs divisés, les portions de populations concernées ont été attribuées aux C.L.S.C. dont elles faisaient partie en fonction d'une table de correspondance utilisée par le Comité régional de connaissance/surveillance de l'état de santé de la population du Regroupement de départements de santé communautaire du Montréal métropolitain ⁽¹²⁾.

Depuis 1981, plusieurs changements ont été apportés à la délimitation territoriale des districts de C.L.S.C. qui ont dans certains cas été rebaptisés. C'est ainsi que la comparaison entre les données par C.L.S.C. de 1981 et celles de 1986 doivent être faites avec réserves.

12 Hélène Riberdy, Dossier population: compilations du recensement de 1986 par CLSC et DSC, région 6-A (Montréal métropolitain), RDSCMM, septembre 1988, Annexe 4: Secteurs de recensement de 1986 totalement ou partiellement compris dans chaque CLSC de la région socio-sanitaire 06-A: Montréal métropolitain, (CLSC selon le découpage de 1987), préparé par Russel Wilkins et Yolande Pelchat et mise à jour par Hélène Riberdy, août 1988.

2.2.1.2 La mesure de la quantité relative de défavorisation (Q.R.D.)

La mesure du Q.R.D. vise essentiellement à offrir une forme de pondération des volumes de population de chacune des unités territoriales (districts de C.L.S.C. ou zones de D.S.C.) en fonction de leur statut socio-économique. Cette mesure a été construite avec les données de 1971 et de 1981 et nous la reproduisons ici à cause de l'intérêt qu'elle a suscité alors.

Le Q.R.D., ou quantité relative de défavorisation, est la somme, pour une région donnée, des valeurs d'indice des secteurs de recensement pondérées par la taille de la population de ces secteurs, soit:

$$QRD_k = \sum_i (Pop_i \times ISSE_i) \text{ où } i = \text{secteurs composant la région } k$$

La mesure est ensuite transformée en pourcentage sur le total de la région (D.S.C. ou région 6-A).

Cette mesure a pour effet de diminuer ou d'augmenter le pourcentage que représente le volume de population d'une zone dans la mesure où la population de cette zone est plus favorisée ou moins favorisée que la population moyenne de la région de référence.

Comme l'indice de statut socio-économique varie de 0 (pour les secteurs les plus favorisés) à 12 (pour les secteurs les plus défavorisés), la multiplication de sa valeur avec le volume de population augmente ainsi l'importance des populations pauvres et diminue celle des populations riches. La mesure produite possède l'avantage de traduire simultanément ces deux réalités dont il faut tenir compte lors de la planification de plusieurs services sociaux et de santé. En effet, les besoins sont généralement plus grands quand les populations sont volumineuses, d'une part, et défavorisées, d'autre part.

La mesure du Q.R.D. repose cependant sur des hypothèses qui restent à démontrer. Elle suppose que les besoins sont **d'autant plus grands** que (1) la population est volumineuse et que (2) la population est défavorisée. Elle postule, en fait, une relation linéaire entre le statut socio-économique et les besoins en services sociaux et de santé de telle façon que les secteurs les plus défavorisés auraient des besoins 12 fois plus importants que les secteurs les plus riches. Or, on ignore la forme de relation existant entre les besoins des populations et leur statut socio-économique. Plusieurs résultats de recherche indiquent une relation entre la pauvreté et les besoins mais cette relation est peut-être curvilinéaire plutôt que linéaire: il est possible par exemple que, passé un certain niveau de pauvreté, les besoins triplent ou quadruplent avec chaque baisse d'un point de statut. Il est probable aussi que la forme de relation entre le niveau de pauvreté et l'intensité des besoins varie selon le type de besoins.

La mesure du Q.R.D. est donc un indicateur et non une mesure de besoins. Il permet quand même d'illustrer un mode de pondération possible des volumes de populations desservies par les organismes de santé et de services sociaux.

2.2.2 Le statut relatif des districts de CLSC de chaque zone de DSC

Les districts de C.L.S.C. du Montréal métropolitain sont regroupés en 8 zones de D.S.C. Nous décrivons les districts de chacune des zones puis nous comparons les zones entre elles.

Les D.S.C. seront présentés selon l'ordre alphabétique.

2.2.2.1 Le D.S.C. Cité de la Santé (Laval)

Le D.S.C. Cité de la Santé de Laval occupe la totalité de l'île Jésus. Le statut socio-économique moyen de cette zone est de 4,9 (statut moyen-haut) ⁽¹³⁾.

Tableau 9

Districts de C.L.S.C. du D.S.C. Cité de la Santé selon le volume de population, l'indice de statut socio-économique moyen et la quantité relative de défavorisation (Q.R.D.) en 1986

CLSC	Population		ISSE 86	QRD86 %
	Nb	%		
Milles Îles	47 031	16,55	4,38	14,78
Norman Bethune	81 899	28,82	5,18	30,44
Du Marigot	80 664	28,39	5,23	30,27
Ste-Rose de Laval	74 546	26,24	4,58	24,51
DSC Laval	284 140	100,00	4,90	100,00

La zone apparaît assez homogène puisque les statuts moyens des quatre districts qui la composent ne varient que de 4,38 à 5,23 et qu'ils se situent tous dans le niveau de statut moyen-haut. Cette homogénéité apparente ne rend pas compte cependant de l'existence de certains secteurs marginaux que nous avons relevés antérieurement.

La faible variation entre les statuts moyens des districts explique que le Q.R.D., en tant que facteur de correction des volumes de population en fonction de leur statut, ne modifie que légèrement leur importance relative. En effet, cette mesure augmente légèrement l'importance de deux des quatre districts dont le statut est un peu moins favorisé que dans la moyenne de la zone (Norman Béthune et Du Marigot).

13 Pour situer le statut moyen des districts ou des zones de D.S.C. dans les niveaux bas, moyen-bas, moyen, moyen-haut ou haut, nous arrondissons les nombres et nous référons aux mêmes regroupements utilisés pour tracer la carte du statut socioéconomique.

2.2.2.2 Le D.S.C. Hôpital général de Montréal

Le D.S.C. Hôpital général de Montréal comporte quatre districts de C.L.S.C., mais l'un de ceux-ci, le C.L.S.C. Métro, est scindé pour distinguer la partie occupé par la municipalité de Westmount. Le statut moyen de la zone est de niveau moyen-haut (4,50)

Tableau 10

Districts de C.L.S.C. du D.S.C. Hôpital général de Montréal selon le volume de population, l'indice de statut socio-économique moyen et la quantité relative de défavorisation (Q.R.D.) en 1986

CLSC	Population		ISSE 86	QRD86 %
	Nb	%		
Notre-Dame de Grâce	68 596	35,99	2,92	23,34
Westmount-Métro	21 962	11,52	0,56	1,44
Métro(- Westm)	34 842	18,28	3,30	13,40
St-Louis-du-Parc	41 499	21,78	7,48	36,16
St-Henri	23 680	12,43	9,30	25,67
DSC Montréal Gén.	190 579	100,00	4,50	100,00

Cette moyenne occulte cependant l'hétérogénéité de la zone qui est divisée entre deux groupes de districts, le premier groupe ayant des niveaux moyen-bas, et le second ayant des niveaux moyen-haut et haut.

En effet, la zone comporte à la fois les districts défavorisés de St-Henri et St-Louis-du-Parc dont le statut est de niveau moyen-bas (9,30 et 7,48) et les districts aisés de Notre-Dame-de-Grâce et Métro (amputé de Westmount) dont le niveau est moyen-haut (2,92 et 3,30), et Westmount dont le niveau est haut (0,56).

La mesure du Q.R.D. a donc pour effet de doubler l'importance de la population de St-Henri (de 12,43 % à 25,67 %), d'augmenter de 66 % celle de St-Louis du-Parc (de 21,78 % à 36,16 %) et de diminuer celle des autres districts de C.L.S.C.

2.2.2.3 Le D.S.C. Lakeshore

Le D.S.C. Lakeshore occupe la partie ouest de l'île de Montréal et comporte plusieurs petites municipalités. Son statut moyen est de niveau moyen-haut (3,15).

Tableau 11

Districts de C.L.S.C. du D.S.C. Lakeshore selon le volume de population, l'indice de statut socio-économique moyen et la quantité relative de défavorisation (Q.R.D.) en 1986

CLSC	Population		ISSE 86	QRD86 %
	Nb	%		
Lac St-Louis	67 525	30,05	1,38	13,22
Pierrefonds	56 865	25,31	3,28	26,37
Dollard-des-Ormeaux	43 095	19,18	2,32	14,14
Vieux Lachine	57 200	25,46	5,72	46,27
DSC Lakeshore	224 685	100,00	3,15	100,00

Deux de ses districts ont un statut socio-économique moyen de niveau haut: ce sont le district Lac St-Louis (1,38), qui regroupe les municipalités de Baie D'Urfée, Beaconsfield, Kirkland, Pointe-Claire, Ste-Anne de Bellevue et Senneville, et le district Dollard-des-Ormeaux (2,32) qu'occupe la municipalité du même nom. Nous avons vu antérieurement que ces municipalités sont très favorisées.

Les deux autres districts sont de niveaux moyen-haut et moyen. Le district Pierrefonds, de niveau moyen-haut (3,28), regroupe les municipalités de Pierrefonds, Roxboro, Ste-Geneviève et St-Raphael-de-l'Île-Bizard. Le district Lachine, de niveau moyen (5,72), regroupe les municipalités Dorval, Lachine et St-Pierre, de même que l'île Dorval.

La mesure du Q.R.D. augmente donc l'importance du volume de la population du district Vieux Lachine (de 25,46 % à 46,27 %) et diminue l'importance de la population du district Lac St-Louis (de 30,05 % à 13,22 %).

2.2.2.4 Le D.S.C. Maisonneuve-Rosemont

Le D.S.C. Maisonneuve-Rosemont regroupe huit districts dont la moyenne de statut socio-économique est de niveau moyen (6,92). Le niveau du statut moyen de ces districts varie de bas, pour le district Hochelaga-Maisonneuve (9,81) à moyen-haut, pour le district Anjou (4,53).

Tableau 12

Districts de C.L.S.C. du D.S.C. Maisonneuve-Rosemont selon le volume de population, l'indice de statut socio-économique moyen et la quantité relative de défavorisation (Q.R.D.) en 1986

CLSC	Population		ISSE 86	QRD86 %
	Nb	%		
Riv.-Des-Prairies	33 268	8,24	7,01	8,35
J. Octave-Roussin	46 840	11,60	5,61	9,42
Mercier-Est	44 105	10,93	6,46	10,21
Olivier-Guimond	38 577	9,56	5,40	7,46
Hochelaga-Mais.	50 048	12,40	9,81	17,58
Rosemont	77 137	19,11	7,84	21,67
Anjou	36 925	9,15	4,53	6,00
St-Léonard	76 728	19,01	7,03	19,32
DSC Mais.- Rosemont	403 628	100,00	6.92	100,00

Les districts dont le niveau de statut est moyen-haut et qui sont ainsi plus favorisés que la moyenne de la zone sont le district Anjou, qui correspond à la municipalité du même nom (4,53), et le district Olivier-Guimond situé au sud de celui-ci (5,40).

Les districts dont le niveau de statut est moins favorisé que le reste de la zone sont Hochelaga-Maisonneuve (9,81, niveau bas) et Rosemont (7,84, niveau moyen-bas). Les quatre autres districts ont des niveaux moyens de statut variant de 5,61 (pour le district J. Octave-Roussin) à 7,03 (pour le district St-Léonard).

La mesure du Q.R.D. a donc surtout pour effet d'augmenter l'importance relative des populations de Hochelaga-Maisonneuve (de 12,40 % à 17,58 %) et Rosemont (de 19,11 % à 21,67 %) et de diminuer celle des populations de Anjou (de 9,15 % à 6,00 %) et Olivier-Guimond (de 9,56 % à 7,46 %).

2.2.2.5 Le D.S.C. Sacré-Coeur

Le D.S.C. Sacré-Coeur comporte cinq districts de C.L.S.C. dont la moyenne de statut est de niveau moyen (6,16).

Tableau 13

Districts de C.L.S.C. du D.S.C. Sacré-Coeur selon le volume de population, l'indice de statut socio-économique moyen et la quantité relative de défavorisation (Q.R.D.) en 1986

CLSC	Population		ISSE 86	QRD86 %
	Nb	%		
Montréal-Nord	90 290	26,88	8,09	35,32
St-Michel	56 426	16,80	9,24	25,22
Ahuntsic	80 126	23,86	4,92	19,08
Bordeaux-Cartierv.	47 176	14,05	3,19	7,27
St-Laurent	61 838	18,41	4,38	13,11
D.S.C. Sacré-Coeur	335 856	100,00	6.16	100,00

Trois de ses districts ont des moyennes de statut de niveau moyen-haut et sont ainsi plus favorisés que dans le reste de la zone. Ce sont le district Bordeaux-Cartierville qui correspond à ces deux quartiers de Montréal et à une partie de Ville St-Laurent (3,19), le district St-Laurent correspondant à la presque totalité de la municipalité du même nom (4,38) et le district Ahuntsic à l'intérieur de Montréal (4,92).

Les deux autres districts ont un statut de niveau moyen-bas et sont ainsi plus défavorisés. Ce sont les districts St-Michel à l'intérieur de Montréal (9,24) et Montréal-Nord couvrant la municipalité du même nom (8,09).

La mesure du Q.R.D. a donc pour effet d'augmenter l'importance des populations de St-Michel (de 16,80% à 25,22%) et de Montréal-Nord (de 26,88% à 35,32%) et à diminuer l'importance des populations des autres districts.

2.2.2.6 Le D.S.C. Ste-Justine

Le D.S.C. Ste-Justine regroupe quatre districts de C.L.S.C. dont le statut moyen est de niveau moyen-haut (2,56).

Tableau 14

Districts de C.L.S.C. du D.S.C. Ste-Justine selon le volume de population, l'indice de statut socio-économique moyen et la quantité relative de défavorisation (Q.R.D.) en 1986

CLSC	Population		ISSE 86	QRD86 %
	Nb	%		
Côte-des-Neiges	46 862	28,21	3,82	42,16
Snowdon	29 900	18,00	5,26	36,98
Côte-St-Luc-Hamp.	46 184	27,80	1,25	13,59
Outremont-Mt Royal	43 192	26,00	0,72	7,27
DSC Ste-Justine	166 138	100,00	2,56	100,00

Deux des quatre districts sont très favorisés avec un statut moyen de niveau haut. Ce sont le district Outremont-Mont Royal qui regroupe ces deux municipalités et une partie de Montréal (0,72) et le district Côte-St-Luc-Hampstead qui regroupe ces deux municipalités et la partie environnante de la ville de Montréal (1,25).

Les deux autres districts ont un statut socio-économique de niveau moyen-haut. Ce sont le district Côte-des-Neiges (3,82) et Snowdon (5,26) situés dans la partie ouest de Montréal.

La mesure du Q.R.D. a donc pour effet d'augmenter l'importance relative des populations de Snowdon (de 18,00 % à 36,59 %) et de Côte-des-Neiges (de 28,21 % à 42,16 %) et de diminuer celle des populations des deux autres districts.

2.2.2.7 Le D.S.C. St-Luc

Le D.S.C. St-Luc regroupe six districts dont le statut moyen, de niveau moyen-bas, est défavorisé (9,13). La zone se caractérise par une assez grande homogénéité de ses districts quant à leur statut socio-économique.

Tableau 15

Districts de C.L.S.C. du D.S.C. St-Luc selon le volume de population, l'indice de statut socio-économique moyen et la quantité relative de défavorisation (Q.R.D.) en 1986

CLSC	Population		ISSE 86	QRD86 %
	Nb	%		
Centre-Sud	35 301	14,56	10,03	15,99
Plateau Mont-Royal	54 864	22,63	7,67	19,00
Parc Extension	30 855	12,73	10,66	14,86
Centre-Ville	7 220	2,98	7,14	2,33
Villeray	63 596	26,23	9,05	26,01
Petite-Patrie	50 585	20,87	9,54	21,80
D.S.C. St-Luc	242 422	100,00	9,13	100,00

Trois de ses districts sont très défavorisés avec des statuts moyens de niveau bas. Ce sont les districts Parc-Extension (10,66), Centre-Sud (10,03) et Petite-Patrie (9,54). Deux autres districts sont aussi défavorisés avec des statuts moyens de niveau bas. Ce sont les districts Villeray (9,05) et Plateau Mont-Royal (7,67). Seul le district Centre-Ville possède un statut légèrement plus élevé, de niveau moyen (7,14); son aisance relative est probablement imputable à la partie du district correspondant au vieux port de Montréal et qui est maintenant très favorisée.

A cause de l'homogénéité de statut à l'intérieur de cette zone, la mesure du Q.R.D. modifie à peine l'importance relative des volumes de populations de ses différents districts.

2.2.2.8 Le D.S.C. Verdun

Le D.S.C. Verdun regroupe quatre districts de C.L.S.C. dont le statut moyen est de niveau moyen-bas (7,63).

Tableau 16

Districts de C.L.S.C. du D.S.C. Verdun selon le volume de population, l'indice de statut socio-économique moyen et la quantité relative de défavorisation (Q.R.D.) en 1986

CLSC	Population		ISSE 86	QRD86 %
	Nb	%		
Pointe St-Charles	13 282	7,34	10,56	10,16
Verdun	59 500	32,90	7,99	34,45
Ville Emard-C.St-P.	32 480	17,96	9,19	21,63
Lasalle	75 610	41,80	6,16	33,76
D.S.C. Verdun	180 872	100,00	7,63	100,00

Un de ses districts, Pointe-St-Charles, est très défavorisé, avec un statut bas (10,56). Deux autres districts ont un statut moyen-bas: ce sont Ville-Emard-Côte St-Paul (9,19) et Verdun (7,99). Seul le district Lasalle possède un statut moyen (6,16).

Compte tenu de la relative homogénéité de cette zone, le Q.R.D. à un effet limité. Cette mesure provoque surtout une diminution de l'importance relative de la population de Lasalle (de 41,80% à 33,76%) et une légère augmentation de l'importance relative des populations des autres districts.

2.2.3 Le statut moyen des zones de DSC de la région 06-A

De la même façon que l'on a comparé entre eux les districts de C.L.S.C. de chaque zone de D.S.C., il est possible de comparer entre elles les zones de D.S.C. de la région du Montréal métropolitain.

Ces zones sont au nombre de huit et leur statut moyen est de niveau moyen (5,84). Il existe cependant une forte variation autour de cette moyenne qui reflète, même à ce niveau de globalité, l'hétérogénéité de la population de la région 6-A quant à son statut socio-économique.

Tableau 17

Zones de D.S.C. de la région 06-A selon le volume de population, l'indice de statut socio-économique moyen et la quantité relative de défavorisation (Q.R.D.) en 1986

CLSC	Population		ISSE 86	QRD86 %
	Nb	%		
DSC Lakeshore	22 4685	11,1	3,15	6,0
DSC Verdun	18 0872	8,9	7,63	11,7
DSC Maisonneuve-R	40 3628	19,9	6,92	23,5
DSC Ste-Justine	16 6138	8,2	2,56	3,6
DSC Montréal-Gén.	19 0579	9,4	4,50	7,2
DSC Sacré-Coeur	33 5856	16,6	6,16	17,5
DSC St-Luc	24 2422	11,9	9,13	18,7
DSC C. de la Santé	28 4140	14,0	4,90	11,8
Région 6-A	2 028 320	100,00	5.84	100,00

Quatre zones sont plus défavorisées que dans la moyenne de la région. La zone de D.S.C. la plus défavorisée est de loin celle de St-Luc qui possède un statut moyen de 9,13. Les trois autres zones sont Verdun (7,63), Maisonneuve-Rosemont (6,92) et Sacré-Coeur (6,16).

Les quatre autres zones, placées en ordre croissant d'aisance (ou en ordre décroissant de pauvreté), sont Cité de la Santé (4,90), Hôpital Général de Montréal (4,50), Lakeshore (3,15) et Ste-Justine (2,56).

Le facteur de correction que constitue le Q.R.D. a surtout pour effet d'augmenter l'importance relative des populations des D.S.C. St-Luc (de 11,9% à 18,7%), Verdun (de 8,9% à 11,7%) et Maisonneuve-Rosemont (de 19,9% à 23,5%) et de diminuer l'importance des populations des D.S.C. Ste-Justine (de 8,2% à 3,6%), Lakeshore (de 11,1% à 6,0%) et Hôpital Général de Montréal (de 9,4% à 7,2%).

2.2.4 En conclusion

Le statut socio-économique moyen des populations regroupées en districts de C.L.S.C. et en zones de D.S.C. ne peut refléter l'hétérogénéité interne des populations. En effet, quand les populations sont très hétérogènes dans un district ou une zone, le calcul du statut moyen opère un nivellement qui fait disparaître les différences et traduit une aisance «moyenne» que ne partagent ni les groupes défavorisés ni les groupes favorisés qui en font partie. Un exemple évident est donné par le D.S.C. Hôpital Général de Montréal qui regroupe à la fois des districts très défavorisés et des districts très favorisés, donc une diversité que ne peut traduire sa moyenne de statut. Ainsi, il est toujours utile de retourner à une analyse plus détaillée pour trouver, au niveau des districts qui composent les zones et au niveau des secteurs de recensement qui composent les districts, une image plus complète et plus fidèle de la réalité.

Par contre, l'utilisation de groupements plus vastes de population possède des avantages certains. Elle permet de situer, par-delà les détails et les fines nuances, les unités de gestion de services et de ressources les unes par rapport aux autres et elle offre une vision d'ensemble favorisant la planification globale. Les données plus détaillées peuvent ensuite compléter les données agrégées, en favorisant par exemple une utilisation plus judicieuse des ressources allouées ou une distribution plus adéquate des services disponibles à l'intérieur de chacune des unités administratives.

3. Comparaison entre les distributions de la pauvreté et de la richesse de 1981 et de 1986

La comparaison entre la carte de la pauvreté de 1981 et celle de 1986 doit être effectuée avec réserve compte tenu que les valeurs regroupées du statut socio-économique indiquent dans les deux cas la position relative, et non pas absolue, des secteurs par rapport à la pauvreté ou à la richesse dans la région. (14) Ainsi, un changement de niveau relevé pour un secteur peut indiquer qu'il a changé de position relative en s'enrichissant ou en s'appauvrissant par rapport aux autres, que sa population ait maintenu ou modifié son pouvoir d'achat. Par exemple, un secteur peut avoir conservé le même pouvoir d'achat alors que les autres secteurs ont amélioré le leur, et apparaître comme s'étant appauvri par rapport aux autres.

De plus, pour maintenir l'équilibre entre les volumes de secteurs de chacun des cinq niveaux, le mode de regroupement des valeurs de l'indice a été légèrement modifié en 1986 par rapport à 1981. Ainsi, le niveau moyen (3) regroupait les valeurs 6, 7 et 8 en 1981 alors qu'il regroupe les valeurs 6 et 7 en 1986; le niveau moyen-bas (4) regroupait les valeurs 9 et 10 en 1981 et regroupe en 1986 les valeurs 8 et 9; enfin, le niveau bas (5) regroupait les valeurs 11 et 12 en 1981 et regroupe les valeurs 10, 11 et 12 en 1986. En conséquence, un secteur peut avoir changé de niveau sans avoir changé de valeur entre 1981 et 1986. Il en va de même des catégories des variables originales considérées.

Pour analyser adéquatement l'évolution des secteurs entre 1981 et 1986, il faut retourner aux valeurs initiales non regroupées de l'indice de statut socio-économique et ne retenir que les changements les plus importants qui, eux, ne peuvent être attribués aux modifications techniques de l'indice.

Pour étudier l'évolution des secteurs entre 1981 et 1986, nous avons donc tenté d'éliminer l'élément factice du changement en recalculant l'indice de 1981 selon la même méthodologie d'estimation qu'en 1986. L'indice de 1981 «rajusté» (15) peut ainsi être comparé avec celui de 1986 en indiquant une évolution réelle. Cependant, nous avons conservé l'ancienne valeur de l'indice de 1981 pour indiquer le sens du rajustement.

14 Pour connaître la tendance à l'enrichissement ou à l'appauvrissement absolu de la région, il faut se référer à d'autres données. Une donnée pertinente à cet égard concerne le pourcentage de familles et de personnes seules qui ont de faibles revenus (sous le seuil de la pauvreté). A partir de cette donnée, on peut conclure à un appauvrissement de la population de l'île de Montréal et, quoique dans une moindre mesure, de l'île Jésus. Ainsi, sur l'île de Montréal, la fréquence des faibles revenus est passée, entre 1981 et 1986, de 18,7% à 21,5% parmi les familles et de 44,7% à 47,3% parmi les personnes seules. Sur l'île Jésus, cette fréquence est passée de 12,0% à 14,0% pour les familles économiques et de 41,7% à 42,3% pour les personnes seules.

15 L'indice de 1981 rajusté et l'indice de 1986 sont présentés pour chacun des secteurs de recensement à l'Annexe B.

3.1 L'évolution des secteurs sur les valeurs de l'indice entre 1981 et 1986

Pour décrire les secteurs qui ont connu un enrichissement ou un appauvrissement entre 1981 et 1986, nous retiendrons les cas où un changement de quatre points ou plus sur les valeurs de l'indice a été observé. Nous avons inclus, à l'Annexe C, le tableau de relation de l'indice de 1981 avec celui de 1986 établi sur la définition des secteurs de 1986. Globalement la relation entre ces deux années est linéaire et présente un fort taux de stabilité ($R = 0,89$).

3.1.1 Les secteurs qui se sont fortement enrichis

Il existe 19 secteurs qui ont connu un enrichissement relatif de quatre points ou plus. Cependant, la plupart des ces secteurs ne sont pas dispersés à travers la région 6-A. Il existe au contraire deux groupes de secteurs qui sont contigus les uns aux autres et qui appartiennent à deux zones qui semblent avoir connu un enrichissement grâce à des développements résidentiels de luxe et à un renouvellement de leur population. Seul un de ces secteurs se trouve isolé par rapport aux autres.

Le tableau suivant présente la liste des secteurs à fort enrichissement.

Tableau 18

Secteurs ayant connu un fort enrichissement relatif entre 1981 et 1986

Secteur	ISSE 81	ISSE 81 rajusté	ISSE 86	Changement réel
51	10,01	8,00	1,00	7,00
54	11,00	11,00	6,00	5,00
58	11,00	11,00	6,00	5,00
61	-----	6,00	0,00	6,00
69	-----	7,00	2,00	5,00
70	11,00	10,00	4,00	6,00
77	12,00	12,00	6,00	6,00
117	11,80	9,00	5,00	4,00
133	10,01	8,00	4,00	4,00
141	12,00	12,00	6,00	6,00
157	11,00	11,00	7,00	4,00
162	10,01	8,00	4,00	4,00
165	11,80	9,00	5,00	4,00
175	11,00	11,00	7,00	4,00
176	11,00	11,00	6,00	5,00
178	11,00	11,00	7,00	4,00
321	9,00	9,00	5,00	4,00
436	10,00	10,00	6,00	4,00
438	8,00	8,00	4,00	4,00

Les secteurs 51, 54, 58 et 61 sont regroupés entre la rue Sherbrooke et la rue Craig, à l'est de Bleury. Les secteurs 69, 70 et 77 sont voisins des premiers, au sud de la rue Craig et à l'ouest de Bleury. Ces sept secteurs sont donc situés autour du vieux port de Montréal qui semble avoir connu un développement domiciliaire de luxe depuis 1981.

De part et d'autre du Boulevard St-Joseph, à l'est de St-Laurent jusqu'à la rue Papineau, s'étalent les secteurs 133, 141, 157, 162, 175, 176 et 178. On peut y ajouter le secteur 165 qui est situé juste au nord de St-Joseph mais à l'ouest de l'Avenue du Parc. Cette zone semble aussi avoir connu un enrichissement entre 1981 et 1986.

Le secteur 117, situé entre la rue Dupuis et la rue Van Horne, à l'est de Côte-des-Neiges, a connu un enrichissement réel et un enrichissement factice causé par l'amélioration de la méthode d'estimation. En effet ce secteur, composé en grande partie d'étudiants et de professeurs, possédait un profil de revenu modeste et un profil non conforme sur la scolarité indiquant la cohabitation d'habitants de faible scolarité (les résidants non universitaires) et d'habitants de très haute scolarité (les étudiants). L'estimation du profil de scolarité par sa moyenne a augmenté la valeur du secteur sur l'indice de statut de 11,00 à 9,00, ce qui rend mieux compte du niveau socio-économique plus favorisé de ce secteur par rapport aux secteurs où à la fois le revenu et la scolarité s'avèrent de bas niveaux. Malgré ce rajustement, on constate que le secteur s'est enrichi relativement aux autres entre 1981 et 1986, passant de 9,00 à 5,00.

3.1.2 Les secteurs qui se sont fortement appauvris

Il existe 6 secteurs ayant connu un appauvrissement relatif de 4 points et plus. Quatre de ces six secteurs sont regroupés dans une même zone.

Tableau 19

Liste des secteurs à fort appauvrissement relatif

Secteur	ISSE 81 rajusté	1SSE 81	ISSE 86	Changement réel
238	2,86	5,00	9,00	-4,00
282	2,00	2,00	6,00	-4,00
286	1,00	1,00	5,00	-4,00
287,01 (16)	2,23	4,00	9,00	-5,00
421	2,00	2,00	6,00	-4,00
648	2,00	2,00	6,00	-4,00

16 Antérieurement 287.00

Les secteurs 282, 286, 287 et 421 sont regroupés au nord de l'autoroute métropolitaine, entre le boulevard St-Laurent et le Boulevard Laurentien, et de part et d'autre de l'autoroute des Laurentides. Parmi ces secteurs, il faut noter que le secteur 287,01 a été créé suite à la division du secteur 287, dont le statut rajusté en 1981 était de 4,00, en deux nouveaux secteurs: le 287,01 dont le statut en 1986 est de 9,00, et le 287,02 dont le statut en 1986 est de 1,00. L'appauvrissement relatif de ce secteur entre 1981 et 1986 semble ainsi s'expliquer simplement par la possibilité nouvelle de distinguer les deux sous-populations différentes que ce secteur regroupait antérieurement.

Les secteurs 238 et 648 sont à l'extérieur de la précédente zone. Le premier est situé à l'ouest de la rue St-Hubert et au sud de l'autoroute métropolitaine. Le second est situé à Laval, au nord du Boulevard Samson et à l'ouest du boulevard Curé Labelle.

4. Conclusion

L'analyse de la répartition de la pauvreté et de la richesse dans la région du Montréal métropolitain en 1986 suggère que le précédent «T» inversé de la pauvreté s'est modifié en s'étendant vers le nord-est et le sud-ouest de l'île de Montréal pour se transformer en ce qui ressemble maintenant davantage à une «S» de la pauvreté.

Comme dans les analyses précédentes, on constate que les secteurs défavorisés sont surtout situés à l'est de l'avenue du Parc et au sud de la rue Craig, alors que les secteurs favorisés sont davantage regroupés dans l'ouest de l'île de Montréal. L'île Jésus, sans jouir du niveau de richesse de la région ouest de l'île de Montréal, possède un statut socio-économique généralement au-dessus de la moyenne.

L'analyse plus détaillée de la carte du statut socio-économique permet cependant d'identifier des réalités qui échappent au premier coup d'oeil. En effet, il existe des îlots de pauvreté dans l'ouest de l'île de Montréal et sur l'île Jésus, tout comme il existe des îlots de richesse dans la partie est. La région montréalaise se présente ainsi comme une mosaïque complexe.

L'analyse de l'évolution de la région depuis 1981 permet de déceler des zones qui se sont enrichies et d'autres qui se sont appauvries. Parmi les premières, notons la zone du Vieux-Port de Montréal et une zone située au niveau du Boulevard St-Joseph qui semblent avoir connu un développement domiciliaire de luxe. Parmi les secondes, on note une zone située près de l'autoroute métropolitaine et une autre située à Laval.

L'analyse des données regroupées en fonction des unités administratives utilisées par les organismes de services de santé et de services sociaux vise à faciliter l'utilisation des caractéristiques socio-économiques de la population dans la planification et la programmation des services.

Annexe A
Liste des variables

LISTE DES VARIABLES

- (P2) N'ayant pas atteint la 9e année
- (P3) 9-13e année sans certificat d'étude secondaire
- (P4) 9-13e année avec certificat d'étude secondaire
- (P5) Cert. ou dipl. école de métier
- (P6) Autres études non universitaire sans certificat
- (P7) Autres études non universitaires avec certificat
- (P8) Etudes universitaires sans grade
- (P9) Etudes universitaires avec grade
- (P11) Moins de 5 000 \$ (rev.fam.)
- (P12) 5 000 \$ - 9 999 \$ (rev.fam.)
- (P13) 10 000 \$ - 14 999 \$ (rev.fam.)
- (P14) 15 000 \$ - 19 999 \$ (rev.fam.)
- (P15) 20 000 \$ - 24 999 \$ (rev.fam.)
- (P16) 25 000 \$ - 29 999 \$ (rev.fam.)
- (P17) 30 000 \$ - 34 999 \$ (rev.fam.)
- (P18) 35 000 \$ - 39 999 \$ (rev.fam.)
- (P19) 40 000 \$ - 49 999 \$ (rev.fam.)
- (P20) 50 000 \$ et plus (rev.fam)
- (P21) Revenu moyen
- (P25) Directeurs, gérants, administrateurs & pers. assimilé (H)
- (P26) Enseignants et personnel assimilé (H)
- (P27) Médecine et santé (H)
- (P28) Tech., sociales, relig., art. et pers. assimilé (H)
- (P29) Employés de bureau et travailleurs assimilés (H)
- (P30) Travailleurs spécialisés dans la vente (H)
- (P31) Travailleurs spécialisés dans les services (H)
- (P32) Travailleurs du secteur primaire (H)
- (P33) Travailleurs des industries de transformation (H)
- (P34) Usineurs, trav. dans fabric, montage et répar.(H)
- (P35) Travailleurs du bâtiment (H)
- (P36) Personnel d'exploitation des transports (H)
- (P37) Autres (H)
- (P39) Directeurs, gérants, administrateurs & pers. assimilé (F)
- (P40) Enseignants et personnel assimilé (F)
- (P41) Médecine et santé (F)
- (P42) Tech., sociales, relig., art. et pers. assimilé (F)
- (P43) Employés de bureau et travailleurs assimilés (F)
- (P44) Travailleurs spécialisés dans la vente (F)
- (P45) Travailleurs spécialisés dans les services (F)
- (P46) Travailleurs du secteur primaire (F)
- (P47) Travailleurs des industries de transformation (F)
- (P48) Usineurs, trav. dans fabric, montage et répar.(F)
- (P49) Travailleurs du bâtiment (F)
- (P50) Personnel d'exploitation des transports (F)

Annexe B

**Distribution des secteurs de recensement de la région 6-A selon
l'indice de statut socio-économique en 1986, en 1981 (original)
et en 1981 (rajusté) et les volumes de population en 1981 et 1986**

LEGENDE

RECNO	Numéro de l'enregistrement
SECT86	Numéro du secteur en 1986
SECT81	Numéro du secteur en 1981
SSE81a	Indice de statut socio-économique 1981 original
SSE81b	Indice de statut socio-économique 1981 révisé
POP81	Volume de population en 1981
SSE86	Indice de statut socio-économique 1986
POP86	Volume de population en 1986

recno	sect86	sect81	sse81a	sse81b	pop81	sse86	pop86
1	1.00	1.00	8.00	8.00	2843.00	7.00	2740.00
2	2.00	2.00	7.00	7.00	3101.00	8.00	3115.00
3	3.00	3.00	7.00	7.00	7156.00	7.00	7020.00
4	4.00	4.00	6.44	7.00	3621.00	8.00	3335.00
5	5.00	5.00	8.00	8.00	3622.00	7.00	3420.00
6	6.00	6.00	8.00	8.00	5745.00	8.00	5415.00
7	7.00	7.00	7.00	7.00	6084.00	5.00	6265.00
8	8.00	8.00	7.00	7.00	3393.00	7.00	3290.00
9	9.00	9.00	8.00	8.00	4625.00	7.00	4380.00
10	10.00	10.00	10.00	10.00	1682.00	9.00	1660.00
11	11.00	11.00	6.00	6.00	4515.00	7.00	4165.00
12	12.01	12.01	9.00	9.00	3202.00	9.00	2870.00
13	12.02	12.02	9.00	9.00	4789.00	8.00	4585.00
14	13.00	13.00	6.44	7.00	5113.00	7.00	4770.00
15	14.00	14.00	10.00	10.00	5486.00	8.00	5155.00
16	15.00	15.00	10.00	10.00	3815.00	10.00	3620.00
17	16.00	16.00	10.00	10.00	3213.00	9.00	2890.00
18	17.00	17.00	10.00	10.00	2436.00	10.00	2265.00
19	18.00	18.00	10.00	10.00	2534.00	10.00	2285.00
20	19.00	19.00	10.00	10.00	2372.00	10.00	2330.00
21	20.00	20.00	11.00	11.00	2852.00	10.00	2640.00
22	21.00	21.00	10.00	10.00	2915.00	10.00	2700.00
23	22.00	22.00	10.00	10.00	1748.00	10.00	1755.00
24	23.00	23.00	10.00	10.00	1156.00	10.00	1155.00
25	24.00	24.00	11.00	11.00	2732.00	11.00	2675.00
26	25.00	25.00	12.00	12.00	2253.00	10.00	2105.00
27	26.00	26.00	11.00	11.00	2043.00	9.00	1860.00
28	27.00	27.00	10.00	10.00	2090.00	10.00	1935.00
29	28.00	28.00	12.00	12.00	2506.00	11.00	2335.00
30	29.00	29.00	10.00	10.00	4024.00	11.00	3605.00
31	30.00	30.00	10.01	9.00	3411.00	9.00	3365.00
32	31.00	31.00	9.00	9.00	2997.00	11.00	2860.00
33	32.00	32.00	11.00	11.00	1745.00	11.00	1640.00
34	33.00	33.00	11.00	11.00	2077.00	10.00	2005.00
35	34.00	34.00	10.00	10.00	2847.00	10.00	2545.00
36	35.00	35.00	11.00	11.00	2362.00	11.00	2250.00
37	36.00	36.00	11.00	11.00	1917.00	11.00	1780.00
38	37.00	37.00	11.00	11.00	3354.00	10.00	3105.00
39	38.00	38.00	11.00	11.00	2110.00	12.00	1800.00
40	39.00	39.00	12.00	12.00	1902.00	10.00	1675.00
42	41.00	41.00	11.00	11.00	1784.00	9.00	1540.00
43	42.00	42.00	10.01	8.00	840.00	6.00	735.00
44	43.00	43.00	12.00	11.00	750.00	9.00	730.00
45	44.00	44.00	11.00	11.00	1912.00	12.00	1950.00
46	45.00	45.00	11.00	11.00	1580.00	11.00	1400.00
47	46.00	46.00	11.00	11.00	1802.00	11.00	1745.00
48	47.00	47.00	11.00	11.00	779.00	10.00	710.00
49	48.00	48.00	11.00	11.00	2392.00	12.00	2145.00
50	49.00	49.00	10.84	9.00	1325.00	11.00	1240.00

recno	sect86	sect81	sse81a	sse81b	pop81	sse86	pop86
51	50.00	50.00	11.00	11.00	1263.00	8.00	1295.00
52	51.00	51.00	10.01	8.00	1020.00	1.00	1240.00
53	52.00	52.00	11.00	11.00	2067.00	11.00	1985.00
54	53.00	53.00	12.00	12.00	1000.00	9.00	950.00
55	54.00	54.00	11.00	11.00	965.00	6.00	1065.00
56	55.00	55.00	0.00	0.00	1015.00	0.00	1920.00
57	56.00	56.00	11.00	11.00	463.00	9.00	1030.00
58	57.00	57.00	11.00	11.00	801.00	12.00	1020.00
59	58.00	58.00	11.00	11.00	948.00	6.00	765.00
60	59.00	59.00	-1.00	6.00	697.00	7.00	850.00
61	60.00	60.00	11.00	11.00	1976.00	12.00	1525.00
62	61.00	61.00	-1.00	6.00	346.00	0.00	385.00
63	62.00	62.00	0.51	-1.00	293.00	1.00	130.00
64	63.00	63.00	2.23	4.00	723.00	7.00	580.00
65	64.00	64.00	6.00	6.00	1301.00	6.00	1300.00
66	65.01	65.01	6.00	6.00	4782.00	7.00	4835.00
67	65.02	65.02	0.51	4.00	3117.00	2.00	2745.00
68	66.01	66.01	0.51	2.00	2520.00	5.00	2095.00
69	66.02	66.02	4.00	4.00	1836.00	6.00	2045.00
70	67.00	67.00	11.00	11.00	1539.00	11.00	1525.00
71	68.00	68.00	12.00	12.00	1800.00	11.00	1770.00
72	69.00	69.00	-1.00	7.00	453.00	2.00	675.00
73	70.00	70.00	11.00	10.00	354.00	4.00	305.00
75	72.00	72.00	10.00	10.00	4008.00	11.00	3670.00
76	73.00	73.00	11.00	11.00	1090.00	11.00	1135.00
77	74.00	74.00	10.00	10.00	4368.00	10.00	4115.00
78	75.00	75.00	11.00	11.00	2699.00	11.00	2670.00
79	76.00	76.00	12.00	12.00	1879.00	10.00	1765.00
80	77.00	77.00	12.00	12.00	1181.00	6.00	1960.00
81	78.00	78.00	12.00	12.00	1341.00	12.00	1870.00
82	79.00	79.00	11.00	11.00	3843.00	10.00	4060.00
83	80.00	80.00	10.00	10.00	999.00	7.00	920.00
84	81.00	81.00	10.00	10.00	2994.00	10.00	2620.00
85	82.00	82.00	10.00	10.00	1839.00	10.00	2155.00
86	83.00	83.00	10.00	10.00	3649.00	10.00	3475.00
87	84.00	84.00	11.00	11.00	1891.00	10.00	1695.00
88	85.00	85.00	10.00	10.00	968.00	9.00	830.00
89	86.00	86.00	9.00	9.00	4681.00	8.00	4450.00
90	87.00	87.00	10.00	10.00	3162.00	10.00	2965.00
91	88.00	88.00	8.00	8.00	3949.00	9.00	3830.00
92	89.00	89.00	9.00	9.00	4524.00	10.00	4165.00
93	90.00	90.00	8.00	8.00	6135.00	8.00	5905.00
95	92.00	92.00	9.00	9.00	6242.00	10.00	6605.00
96	93.00	93.00	10.00	10.00	3776.00	10.00	3610.00
97	94.00	94.00	11.00	11.00	6374.00	9.00	6210.00
98	95.00	95.00	6.00	6.00	1886.00	7.00	1875.00
99	96.00	96.00	6.00	6.00	2559.00	4.00	2345.00
100	97.01	97.01	5.00	5.00	5691.00	5.00	5415.00
101	97.02	97.02	2.00	3.00	2955.00	6.00	3025.00
102	98.00	98.00	1.00	1.00	5566.00	1.00	5500.00

recno	sect86	sect81	sse81a	sse81b	pop81	sse86	pop86
103	99.00	99.00	2.00	2.00	4349.00	1.00	4380.00
104	100.00	100.00	1.00	1.00	7364.00	1.00	7275.00
105	101.01	101.00	4.00	4.00	7545.00	4.00	3975.00
106	101.02	101.00	4.00	4.00	7545.00	7.00	3860.00
107	102.00	102.00	2.00	2.00	4388.00	1.00	4150.00
108	103.00	103.00	1.00	1.00	2532.00	0.00	2415.00
109	104.00	104.00	1.00	0.00	2962.00	0.00	2935.00
110	105.00	105.00	1.00	1.00	3695.00	2.00	3540.00
111	106.00	106.00	2.00	2.00	2028.00	1.00	2005.00
112	107.00	107.00	5.00	5.00	1440.00	5.00	1395.00
113	108.00	108.00	0.00	0.00	3943.00	0.00	3990.00
114	109.00	109.00	1.00	1.00	1937.00	1.00	1980.00
115	110.00	110.00	6.00	6.00	3458.00	5.00	3520.00
116	111.00	111.00	0.51	2.00	6194.00	1.00	6215.00
117	112.00	112.00	10.01	8.00	7786.00	8.00	8140.00
118	113.00	113.00	0.51	2.00	4721.00	3.00	4475.00
119	114.00	114.00	0.00	0.00	2146.00	0.00	2080.00
120	115.01	115.01	0.00	0.00	2093.00	0.00	2045.00
121	115.02	115.02	0.00	0.00	5820.00	0.00	5595.00
122	116.00	116.00	0.51	3.00	4510.00	5.00	4765.00
123	117.00	117.00	11.80	9.00	5152.00	5.00	4990.00
124	118.00	118.00	10.01	8.00	3719.00	5.00	3785.00
125	119.00	119.00	10.01	8.00	5442.00	11.00	5710.00
126	120.00	120.00	10.01	7.00	2650.00	8.00	3040.00
127	121.00	121.00	1.00	1.00	1439.00	0.00	1410.00
128	122.00	122.00	5.00	5.00	5858.00	6.00	6385.00
129	123.00	123.00	0.51	4.00	5913.00	5.00	5745.00
130	124.00	124.00	5.00	5.00	5250.00	5.00	5090.00
131	125.00	125.00	0.51	2.00	4635.00	0.00	5175.00
132	126.00	126.00	0.00	0.00	2041.00	0.00	2115.00
133	127.00	127.00	0.51	2.00	5688.00	2.00	5415.00
134	128.00	128.00	0.00	0.00	3262.00	0.00	3630.00
135	129.01	129.00	0.00	0.00	8370.00	0.00	4160.00
136	129.02	129.00	0.00	0.00	8370.00	0.00	3945.00
137	130.00	130.00	0.51	3.00	2938.00	3.00	2865.00
138	131.00	131.00	0.51	2.00	2810.00	3.00	3145.00
139	132.00	132.00	5.00	5.00	4778.00	5.00	5120.00
140	133.00	133.00	10.01	8.00	2982.00	4.00	2615.00
141	134.00	134.00	5.00	5.00	906.00	3.00	815.00
142	135.00	135.00	10.01	8.00	2148.00	9.00	1905.00
143	136.00	136.00	11.00	11.00	3314.00	9.00	3020.00
144	137.00	137.00	10.01	8.00	1668.00	7.00	1415.00
145	138.00	138.00	10.01	8.00	2163.00	8.00	2080.00
146	139.00	139.00	10.01	8.00	3575.00	7.00	3080.00
147	140.00	140.00	8.22	7.00	1695.00	6.00	1565.00
148	141.00	141.00	12.00	12.00	1968.00	6.00	1695.00
149	142.00	142.00	11.00	11.00	1861.00	8.00	1660.00
150	143.00	143.00	6.00	6.00	2341.00	5.00	2300.00
151	144.00	144.00	6.00	6.00	3468.00	6.00	3320.00
153	146.00	146.00	10.01	8.00	2583.00	8.00	2400.00

recno	sect86	sect81	sse81a	sse81b	pop81	sse86	pop86
154	147.00	147.00	11.00	11.00	2970.00	8.00	2805.00
155	148.00	148.00	8.22	8.00	1474.00	5.00	1345.00
156	149.00	149.00	6.00	6.00	3775.00	5.00	3475.00
157	150.00	150.00	11.00	11.00	2536.00	9.00	2645.00
158	151.00	151.00	10.00	10.00	2481.00	11.00	2290.00
159	152.00	152.00	9.12	9.00	1864.00	9.00	1705.00
160	153.00	153.00	11.00	11.00	877.00	10.00	915.00
161	154.00	154.00	11.00	11.00	591.00	10.00	615.00
162	155.00	155.00	11.00	11.00	2253.00	11.00	2205.00
163	156.00	156.00	10.00	10.00	2372.00	11.00	2165.00
164	157.00	157.00	11.00	11.00	2480.00	7.00	2240.00
165	158.00	158.00	11.00	11.00	2344.00	11.00	2135.00
166	159.00	159.00	10.01	8.00	2390.00	6.00	2080.00
167	160.00	160.00	11.00	11.00	1853.00	8.00	1745.00
168	161.00	161.00	11.00	11.00	1835.00	11.00	1700.00
169	162.00	162.00	10.01	8.00	1413.00	4.00	1365.00
170	163.00	163.00	11.00	11.00	4231.00	8.00	3700.00
171	164.00	164.00	5.00	5.00	1863.00	5.00	1700.00
172	165.00	165.00	11.80	9.00	2739.00	5.00	2355.00
173	166.00	166.00	10.00	10.00	533.00	11.00	485.00
174	167.00	167.00	10.01	8.00	3275.00	7.00	3025.00
175	168.00	168.00	10.01	8.00	3193.00	8.00	2975.00
176	169.00	169.00	11.00	11.00	3143.00	8.00	2930.00
177	170.00	170.00	11.00	11.00	3189.00	11.00	3045.00
178	171.00	171.00	11.00	11.00	3534.00	8.00	3550.00
179	172.00	172.00	11.00	11.00	2040.00	8.00	1840.00
180	173.00	173.00	10.01	8.00	1831.00	7.00	1710.00
181	174.00	174.00	10.01	8.00	1889.00	7.00	1760.00
182	175.00	175.00	11.00	11.00	1854.00	7.00	1720.00
183	176.00	176.00	11.00	11.00	1899.00	6.00	1730.00
184	177.00	177.00	10.00	10.00	1473.00	8.00	1355.00
185	178.00	178.00	11.00	11.00	3007.00	7.00	2720.00
186	179.00	179.00	10.00	10.00	4480.00	9.00	4000.00
187	180.00	180.00	10.00	10.00	4234.00	9.00	3855.00
188	181.00	181.00	10.00	10.00	4879.00	9.00	4545.00
189	182.00	182.00	11.00	11.00	2660.00	8.00	2345.00
190	183.00	183.00	10.01	9.00	2823.00	10.00	2535.00
191	184.00	184.00	10.00	10.00	3789.00	8.00	3370.00
192	185.00	185.00	11.00	11.00	6161.00	8.00	5705.00
193	186.00	186.00	10.00	10.00	5170.00	9.00	5420.00
194	187.00	187.00	9.00	9.00	3010.00	9.00	3225.00
195	188.01	188.01	11.00	11.00	2179.00	9.00	2075.00
196	188.02	188.02	8.22	6.00	2489.00	5.00	2350.00
197	189.00	189.00	-1.00	7.00	1835.00	6.00	1680.00
198	190.00	190.00	2.86	5.00	4397.00	2.00	4520.00
199	191.00	191.00	2.00	2.00	6131.00	2.00	6445.00
200	192.00	192.00	4.00	4.00	1867.00	4.00	1970.00
201	193.00	193.00	2.86	5.00	2114.00	4.00	2085.00
202	194.00	194.00	7.00	7.00	4332.00	5.00	5450.00
203	195.01	195.01	2.86	3.00	3265.00	4.00	3885.00

recno	sect86	sect81	sse81a	sse81b	pop81	sse86	pop86
204	195.02	195.02	3.00	3.00	10671.00	5.00	5695.00
205	195.03	195.02	3.00	3.00	10671.00	3.00	5620.00
206	196.00	196.00	1.00	1.00	5339.00	2.00	4930.00
207	197.00	197.00	6.44	7.00	5438.00	7.00	5130.00
208	198.00	198.00	9.00	9.00	5256.00	7.00	5080.00
209	199.00	199.00	9.00	9.00	2600.00	9.00	2465.00
210	200.00	200.00	10.00	10.00	4560.00	11.00	4290.00
211	201.00	201.00	9.00	9.00	6517.00	10.00	6300.00
212	202.00	202.00	9.00	9.00	4559.00	9.00	4520.00
213	203.00	203.00	6.44	7.00	3288.00	9.00	3080.00
214	204.00	204.00	10.00	10.00	3301.00	7.00	3040.00
215	205.00	205.00	9.00	9.00	2527.00	7.00	2315.00
216	206.00	206.00	10.01	9.00	3163.00	7.00	2920.00
217	207.00	207.00	10.00	10.00	3974.00	10.00	3690.00
218	208.00	208.00	10.00	10.00	2944.00	9.00	2755.00
219	209.00	209.00	11.00	11.00	4718.00	10.00	4445.00
220	210.00	210.00	11.00	11.00	3685.00	9.00	3505.00
221	211.00	211.00	11.00	11.00	2569.00	9.00	2440.00
222	212.00	212.00	8.00	8.00	2870.00	9.00	2740.00
223	213.00	213.00	11.00	11.00	2845.00	11.00	2585.00
224	214.00	214.00	11.00	11.00	2210.00	10.00	1990.00
225	215.00	215.00	11.00	11.00	2150.00	9.00	2250.00
226	216.00	216.00	11.00	11.00	2665.00	11.00	2625.00
227	217.00	217.00	11.00	11.00	3070.00	11.00	3005.00
228	218.00	218.00	11.00	11.00	3758.00	11.00	3425.00
229	219.00	219.00	11.00	11.00	2948.00	10.00	2750.00
230	220.00	220.00	11.00	11.00	5793.00	10.00	5990.00
231	221.00	221.00	11.00	11.00	6867.00	11.00	6905.00
232	222.00	222.00	11.00	11.00	4182.00	11.00	4090.00
233	223.01	223.01	11.00	11.00	4350.00	10.00	4395.00
234	223.02	223.02	11.00	11.00	3531.00	11.00	3310.00
235	224.00	224.00	11.00	11.00	6259.00	11.00	6165.00
236	225.00	225.00	2.86	5.00	1590.00	5.00	1505.00
237	226.00	226.00	9.00	9.00	3744.00	7.00	3420.00
238	227.00	227.00	9.00	9.00	1775.00	7.00	1655.00
239	228.00	228.00	10.00	10.00	1903.00	7.00	1755.00
241	230.00	230.00	10.00	10.00	2389.00	10.00	2255.00
242	231.00	231.00	11.00	11.00	2149.00	10.00	2065.00
243	232.00	232.00	11.00	11.00	3080.00	11.00	2960.00
244	233.00	233.00	10.01	9.00	2281.00	11.00	2230.00
245	234.00	234.00	11.00	11.00	1962.00	11.00	1960.00
246	235.00	235.00	11.00	11.00	2388.00	8.00	2165.00
247	236.00	236.00	11.00	11.00	1929.00	8.00	1800.00
248	237.00	237.00	8.22	8.00	3629.00	6.00	3330.00
249	238.00	238.00	2.86	5.00	2740.00	9.00	2520.00
250	239.00	239.00	9.00	9.00	4693.00	8.00	4485.00
251	240.00	240.00	11.00	11.00	2661.00	11.00	2570.00
252	241.00	241.00	11.00	11.00	3416.00	11.00	3225.00
253	242.00	242.00	11.00	11.00	5274.00	9.00	4850.00
254	243.00	243.00	11.00	11.00	4712.00	10.00	4330.00

recno	sect86	sect81	sse81a	sse81b	pop81	sse86	pop86
255	244.00	244.00	10.00	9.00	2491.00	10.00	2340.00
256	245.00	245.00	11.00	11.00	2815.00	9.00	2730.00
257	246.00	246.00	10.00	10.00	1442.00	9.00	1305.00
258	247.00	247.00	11.00	11.00	1898.00	11.00	1785.00
259	248.00	248.00	11.00	11.00	3950.00	10.00	3785.00
260	249.00	249.00	10.00	10.00	4932.00	9.00	4625.00
261	250.00	250.00	11.00	11.00	4253.00	8.00	3940.00
262	251.01	251.01	11.00	11.00	3654.00	8.00	3400.00
263	251.02	251.02	11.00	11.00	2460.00	10.00	2310.00
264	252.00	252.00	10.00	10.00	5629.00	9.00	5275.00
265	253.00	253.00	11.00	11.00	2945.00	10.00	2825.00
266	254.00	254.00	9.12	9.00	2985.00	6.00	2915.00
267	255.00	255.00	8.00	8.00	2024.00	8.00	1930.00
268	256.00	256.00	10.00	10.00	4208.00	10.00	3925.00
269	257.00	257.00	10.00	10.00	4892.00	10.00	4810.00
270	258.00	258.00	10.00	10.00	5324.00	10.00	5175.00
271	259.00	259.00	10.00	10.00	7119.00	10.00	6700.00
272	260.00	260.00	10.00	10.00	2679.00	10.00	2495.00
273	261.00	261.00	8.22	8.00	3225.00	8.00	2970.00
274	262.00	262.00	10.00	10.00	5388.00	10.00	5060.00
275	263.00	263.00	9.00	9.00	4167.00	9.00	3955.00
276	264.00	264.00	2.00	2.00	5323.00	2.00	10090.00
277	265.00	265.00	6.44	7.00	4989.00	5.00	4765.00
278	266.00	266.00	10.01	9.00	3572.00	9.00	3390.00
279	267.00	267.00	9.00	9.00	7056.00	9.00	6490.00
280	268.00	268.00	2.23	3.00	1230.00	3.00	3375.00
281	269.00	269.00	5.68	7.00	4028.00	9.00	3800.00
282	270.00	270.00	2.00	2.00	4201.00	3.00	4195.00
283	271.00	271.00	6.44	7.00	3638.00	7.00	3350.00
284	272.00	272.00	3.00	3.00	3571.00	2.00	3810.00
285	273.00	273.00	6.44	7.00	4903.00	7.00	4595.00
286	274.00	274.00	9.00	9.00	3863.00	9.00	3470.00
287	275.00	275.00	8.22	8.00	4775.00	7.00	4560.00
288	276.00	276.00	4.00	4.00	5431.00	6.00	5180.00
289	277.00	277.00	2.23	4.00	4622.00	4.00	4425.00
290	278.00	278.00	3.00	3.00	4844.00	4.00	4600.00
291	279.00	279.00	2.00	2.00	4274.00	2.00	4090.00
292	280.00	280.00	2.00	2.00	4594.00	2.00	4275.00
293	281.00	281.00	2.00	2.00	5122.00	1.00	5095.00
294	282.00	282.00	2.00	2.00	4727.00	6.00	4695.00
295	283.01	283.01	0.00	0.00	5690.00	1.00	5595.00
296	283.02	283.02	1.00	1.00	3238.00	3.00	3140.00
297	284.00	284.00	2.00	2.00	3383.00	2.00	3325.00
298	285.00	285.00	2.00	2.00	6836.00	1.00	6975.00
299	286.00	286.00	1.00	1.00	4710.00	5.00	4915.00
300	287.01	287.00	2.23	4.00	8273.00	9.00	4665.00
301	287.02	287.00	2.23	4.00	8273.00	1.00	4145.00
302	288.00	288.00	1.07	2.00	967.00	2.00	1185.00
303	290.01	290.01	8.00	8.00	7233.00	7.00	4710.00
304	290.03	290.02	7.00	7.00	11233.00	8.00	10150.00

recno	sect86	sect81	sse81a	sse81b	pop81	sse86	pop86
305	290.03	290.01	8.00	8.00	7233.00	6.00	6600.00
306	290.04	290.02	7.00	7.00	11223.00	7.00	8280.00
307	291.00	291.00	10.01	9.00	3004.00	6.00	3715.00
308	300.00	300.00	10.00	10.00	2380.00	10.00	2575.00
309	301.00	301.00	10.00	10.00	4346.00	10.00	4785.00
310	302.00	302.00	10.00	10.00	3681.00	10.00	3440.00
311	303.00	303.00	10.00	10.00	2226.00	10.00	2160.00
312	304.00	304.00	10.00	10.00	2523.00	10.00	2450.00
313	305.00	305.00	10.00	10.00	3822.00	10.00	3660.00
314	306.00	306.00	10.00	10.00	3775.00	10.00	3650.00
315	307.00	307.00	10.00	10.00	4248.00	10.00	3845.00
316	308.00	308.00	10.00	10.00	3673.00	10.00	3305.00
317	309.00	309.00	9.00	9.00	1508.00	10.00	1425.00
318	310.00	310.00	8.00	8.00	4135.00	7.00	3840.00
319	311.00	311.00	10.00	10.00	5262.00	10.00	4690.00
320	312.00	312.00	8.00	8.00	3602.00	10.00	3630.00
321	313.00	313.00	9.00	9.00	3978.00	8.00	3615.00
322	314.00	314.00	8.00	8.00	3156.00	6.00	2870.00
324	316.00	316.00	2.00	2.00	2235.00	3.00	2140.00
325	317.00	317.00	1.00	1.00	5789.00	0.00	7420.00
326	320.00	320.00	7.00	7.00	5393.00	7.00	4990.00
327	321.00	321.00	9.00	9.00	3376.00	5.00	3250.00
328	322.01	322.01	5.00	5.00	7223.00	7.00	7800.00
329	322.02	322.02	3.00	3.00	4068.00	4.00	4025.00
330	323.00	323.00	5.00	5.00	3214.00	6.00	3255.00
331	324.01	324.01	5.00	5.00	5177.00	5.00	4970.00
332	324.02	324.02	6.00	6.00	3205.00	6.00	3170.00
333	325.01	325.01	6.00	6.00	4308.00	6.00	4050.00
334	325.02	325.02	7.00	7.00	5854.00	7.00	5850.00
335	325.03	325.03	7.00	7.00	4330.00	6.00	4135.00
336	325.04	325.04	4.00	4.00	5620.00	4.00	6580.00
337	326.01	326.01	6.00	6.00	8832.00	7.00	3305.00
339	326.03	326.01	6.00	6.00	8832.00	7.00	5120.00
338	326.02	326.02	7.00	7.00	3995.00	8.00	3750.00
340	327.00	327.00	4.00	4.00	5385.00	5.00	5310.00
341	328.00	328.00	10.00	10.00	2240.00	10.00	2145.00
342	329.00	329.00	6.00	6.00	4079.00	7.00	3905.00
343	330.00	330.00	9.00	9.00	5305.00	10.00	4940.00
344	340.00	340.00	1.00	1.00	5514.00	0.00	5380.00
345	350.00	350.00	2.00	2.00	2055.00	1.00	1990.00
346	351.00	351.00	0.00	0.00	5004.00	0.00	4825.00
347	352.00	352.00	0.00	0.00	2685.00	1.00	2740.00
348	353.00	353.00	0.00	0.00	3223.00	0.00	3100.00
349	354.00	354.00	0.00	0.00	3573.00	0.00	3545.00
350	355.00	355.00	0.00	0.00	1584.00	0.00	1530.00
351	356.00	356.00	0.00	0.00	2356.00	0.00	2280.00
352	360.00	360.00	0.00	0.00	2742.00	0.00	2475.00
353	361.00	361.00	1.00	0.00	1373.00	0.00	1285.00
354	362.00	362.00	0.00	0.00	2749.00	0.00	2690.00
355	363.00	363.00	0.00	0.00	4962.00	0.00	4785.00

recno	sect86	sect81	sse81a	sse81b	pop81	sse86	pop86
356	364.00	364.00	4.00	4.00	2685.00	5.00	2515.00
357	365.00	365.00	5.00	5.00	2828.00	3.00	2690.00
358	366.00	366.00	1.00	1.00	2787.00	0.00	2690.00
359	367.00	367.00	0.00	0.00	4212.00	2.00	3955.00
360	370.00	370.00	0.00	0.00	7598.00	0.00	7890.00
361	380.00	380.00	1.00	1.00	4430.00	0.00	4240.00
362	381.00	381.00	0.51	2.00	5025.00	5.00	5150.00
363	382.01	382.01	1.00	1.00	3513.00	0.00	4030.00
364	382.02	382.02	0.00	0.00	5212.00	0.00	4530.00
365	383.01	383.00	1.00	1.00	7879.00	1.00	3800.00
366	383.02	383.00	1.00	1.00	7879.00	0.00	5325.00
367	385.00	385.00	1.07	2.00	1472.00	3.00	1510.00
368	390.00	390.00	10.00	10.00	1686.00	9.00	1485.00
369	391.00	391.00	8.22	8.00	2130.00	9.00	1930.00
370	392.00	392.00	11.00	11.00	1703.00	9.00	1485.00
371	393.00	393.00	9.00	9.00	6077.00	8.00	5515.00
372	394.00	394.00	10.00	10.00	4438.00	8.00	3995.00
373	395.01	395.01	10.00	10.00	3046.00	10.00	2775.00
374	395.02	395.02	10.00	10.00	5093.00	7.00	4855.00
375	395.03	395.03	4.00	4.00	3018.00	6.00	3020.00
376	396.00	396.00	2.00	2.00	6180.00	3.00	5930.00
377	397.00	397.00	2.00	2.00	4150.00	2.00	3915.00
378	400.00	400.00	1.00	1.00	4467.00	0.00	4325.00
379	401.00	401.00	0.00	0.00	3264.00	0.00	3075.00
380	402.00	402.00	0.00	0.00	1135.00	0.00	1075.00
381	403.00	403.00	0.00	0.00	5219.00	0.00	4975.00
382	404.00	404.00	0.00	0.00	5162.00	0.00	4900.00
383	410.01	410.00	2.00	2.00	9115.00	2.00	4890.00
384	410.02	410.00	2.00	2.00	9115.00	3.00	4625.00
385	411.00	411.00	9.00	9.00	3243.00	6.00	2875.00
386	412.00	412.00	2.00	2.00	5845.00	2.00	5330.00
387	413.00	413.00	0.00	0.00	4763.00	1.00	5430.00
389	415.00	415.00	4.00	4.00	7299.00	3.00	7300.00
390	416.00	416.00	2.00	2.00	7067.00	2.00	7910.00
391	417.00	417.00	9.00	9.00	6516.00	10.00	6565.00
392	418.00	418.00	2.00	2.00	3063.00	2.00	2880.00
393	419.00	419.00	8.00	8.00	4001.00	10.00	4500.00
394	420.00	420.00	3.00	3.00	4664.00	2.00	4470.00
395	421.00	421.00	2.00	2.00	10324.00	6.00	10225.00
396	430.00	430.00	2.00	2.00	5741.00	3.00	5520.00
397	431.00	431.00	2.00	2.00	4904.00	3.00	4995.00
398	432.00	432.00	2.00	2.00	3555.00	2.00	3390.00
399	433.00	433.00	3.00	3.00	3522.00	4.00	3450.00
401	450.00	450.00	2.00	2.00	7062.00	1.00	7100.00
402	451.00	451.00	2.00	2.00	5783.00	2.00	5750.00
403	452.00	452.00	2.00	2.00	5681.00	1.00	5975.00
404	453.00	453.00	2.00	2.00	6045.00	2.00	7205.00
405	460.00	460.00	2.00	2.00	6013.00	1.00	5705.00
406	461.00	461.00	2.00	2.00	3151.00	2.00	3080.00
407	462.01	462.01	2.00	2.00	5491.00	1.00	5430.00

recno	sect86	sect81	sse81a	sse81b	pop81	sse86	pop86
408	462.02	462.02	1.00	1.00	4958.00	1.00	5090.00
409	470.01	470.01	2.00	2.00	5477.00	1.00	6460.00
410	470.02	470.02	2.00	2.00	4999.00	2.00	6915.00
411	480.00	480.00	1.00	1.00	3674.00	1.00	3570.00
412	490.00	490.00	3.00	3.00	2583.00	2.00	2550.00
413	491.00	491.00	2.00	2.00	1398.00	2.00	1590.00
414	500.00	500.00	1.00	1.00	1221.00	0.00	1105.00
415	510.00	510.00	8.00	8.00	1679.00	10.00	1320.00
416	511.00	511.00	3.00	3.00	5826.00	3.00	5765.00
417	512.01	512.01	3.00	3.00	7290.00	3.00	7360.00
418	512.02	512.02	2.00	2.00	3415.00	2.00	3725.00
419	513.00	513.00	2.00	2.00	6982.00	3.00	7250.00
420	514.01	514.01	2.00	2.00	4578.00	3.00	4690.00
421	514.02	514.02	3.00	3.00	3629.00	3.00	3905.00
422	515.00	515.00	5.00	5.00	4991.00	3.00	5590.00
423	520.01	520.01	3.00	3.00	6759.00	2.00	8560.00
424	520.02	520.02	3.00	3.00	7104.00	3.00	7080.00
425	521.01	521.01	2.00	2.00	9135.00	3.00	4720.00
427	521.03	521.01	2.00	2.00	9135.00	2.00	5395.00
426	521.02	521.02	2.00	2.00	5879.00	1.00	6220.00
428	522.01	522.00	2.00	2.00	8146.00	3.00	4450.00
429	522.02	522.00	2.00	2.00	8146.00	3.00	3800.00
430	523.00	523.00	2.00	2.00	2917.00	2.00	2870.00
431	530.00	530.00	2.00	2.00	6292.00	3.00	6135.00
432	540.00	540.00	8.00	8.00	2573.00	7.00	2590.00
433	550.00	550.00	3.00	3.00	6558.00	3.00	8535.00
435	570.00	570.00	7.00	7.00	3778.00	8.00	3590.00
436	580.00	580.00	10.00	10.00	5932.00	6.00	6665.00
437	581.00	581.00	5.00	5.00	7445.00	4.00	8920.00
438	582.01	582.01	8.00	8.00	2404.00	4.00	5405.00
439	582.02	582.02	5.00	5.00	7065.00	6.00	7170.00
440	583.00	583.00	4.00	4.00	3987.00	5.00	3725.00
441	584.00	584.00	9.00	9.00	7082.00	7.00	7145.00
442	585.00	585.00	6.00	6.00	2355.00	6.00	3985.00
443	590.01	590.01	8.00	8.00	4360.00	5.00	4660.00
444	590.02	590.02	10.00	10.00	3773.00	8.00	3475.00
445	591.01	591.01	3.00	3.00	3281.00	2.00	2945.00
446	591.02	591.02	3.00	3.00	4815.00	3.00	4385.00
447	592.00	592.00	4.00	4.00	7942.00	4.00	7465.00
448	593.00	593.00	3.00	3.00	5668.00	4.00	5545.00
449	594.01	594.00	5.68	5.00	7507.00	8.00	2865.00
450	594.02	594.00	5.68	5.00	7507.00	4.00	5585.00
451	600.01	600.01	8.00	8.00	4225.00	7.00	4230.00
452	600.02	600.02	6.44	7.00	4034.00	9.00	3950.00
453	600.03	600.03	8.22	8.00	5108.00	7.00	4740.00
454	601.01	601.01	6.44	7.00	3726.00	7.00	3465.00
455	601.02	601.02	5.00	5.00	3158.00	7.00	3040.00
456	602.01	602.01	9.00	9.00	3202.00	7.00	2965.00
457	602.02	602.02	8.00	8.00	2974.00	9.00	2885.00
458	603.01	603.01	8.00	8.00	4140.00	7.00	4010.00

recno	sect86	sect81	sse81a	sse81b	pop81	sse86	pop86
459	603.02	603.02	9.00	9.00	4385.00	7.00	4120.00
460	603.03	603.03	8.00	8.00	4032.00	9.00	3945.00
461	604.01	604.01	3.00	3.00	4146.00	2.00	3600.00
462	604.02	604.02	8.00	8.00	4761.00	7.00	4440.00
463	604.03	604.03	6.44	7.00	3466.00	9.00	3450.00
464	604.04	604.04	8.00	8.00	3103.00	7.00	3510.00
465	604.05	604.05	8.00	8.00	4334.00	7.00	4105.00
466	605.01	605.01	9.00	9.00	3842.00	9.00	3510.00
467	605.02	605.02	3.00	3.00	2523.00	3.00	2310.00
468	605.03	605.03	7.00	7.00	6135.00	7.00	5740.00
469	605.04	605.04	7.00	7.00	5354.00	6.00	5290.00
470	605.05	605.05	4.00	4.00	2781.00	7.00	2640.00
471	610.01	610.01	9.00	9.00	5693.00	8.00	5270.00
472	610.02	610.02	7.00	7.00	5677.00	8.00	5395.00
473	610.03	610.03	6.00	6.00	6121.00	5.00	6400.00
474	610.04	610.04	10.00	10.00	8706.00	9.00	4860.00
477	610.07	610.04	10.00	10.00	8706.00	10.00	4180.00
475	610.05	610.05	10.00	10.00	5514.00	10.00	5360.00
476	610.06	610.06	7.40	8.00	3435.00	8.00	3305.00
478	611.01	611.01	9.00	9.00	3401.00	9.00	3040.00
479	611.02	611.02	8.00	8.00	6482.00	8.00	5910.00
480	612.00	612.00	8.00	8.00	4749.00	9.00	4400.00
481	613.00	613.00	9.00	9.00	7524.00	9.00	7105.00
482	614.00	614.00	8.00	8.00	3804.00	9.00	3730.00
483	615.00	615.00	9.00	9.00	5929.00	7.00	5350.00
484	616.00	616.00	10.00	10.00	6819.00	10.00	6390.00
485	617.01	617.01	4.00	4.00	6674.00	4.00	6035.00
486	617.02	617.02	8.00	8.00	4546.00	7.00	4195.00
487	618.00	618.00	7.00	7.00	3645.00	8.00	3425.00
488	619.00	619.00	11.00	11.00	6195.00	9.00	5940.00
489	625.00	625.00	5.00	5.00	7538.00	6.00	8940.00
490	626.00	626.00	4.00	4.00	3147.00	4.00	3200.00
491	627.00	627.00	4.00	4.00	8457.00	6.00	7820.00
492	628.01	628.01	4.00	4.00	5277.00	5.00	4940.00
493	628.02	628.02	3.00	3.00	3789.00	4.00	3815.00
494	629.00	629.00	3.00	3.00	3992.00	2.00	3700.00
495	630.01	630.01	3.00	3.00	4325.00	3.00	3970.00
496	630.02	630.02	3.00	3.00	5364.00	2.00	5385.00
497	631.00	631.00	9.00	9.00	789.00	6.00	750.00
498	632.01	632.01	4.00	4.00	8511.00	4.00	5730.00
500	632.03	632.01	4.00	4.00	8511.00	4.00	6805.00
499	632.02	632.02	5.00	5.00	4230.00	4.00	4520.00
501	633.00	633.00	2.00	2.00	5179.00	3.00	5535.00
502	634.00	634.00	4.00	4.00	3520.00	4.00	3285.00
503	635.00	635.00	10.00	10.00	6076.00	9.00	5685.00
504	636.00	636.00	9.00	9.00	7649.00	9.00	7225.00
505	637.00	637.00	4.00	4.00	6624.00	4.00	7265.00
506	638.01	638.01	5.00	5.00	5143.00	5.00	5355.00
507	638.02	638.02	4.00	4.00	2609.00	4.00	2385.00
508	638.03	638.03	4.00	4.00	4895.00	4.00	4515.00

recno	sect86	sect81	sse81a	sse81b	pop81	sse86	pop86
509	638.04	638.04	6.00	6.00	6879.00	8.00	6870.00
510	639.00	639.00	5.00	5.00	3894.00	5.00	3605.00
511	640.00	640.00	5.00	5.00	3786.00	4.00	3525.00
512	641.01	641.01	4.00	4.00	5193.00	5.00	6000.00
513	641.02	641.02	3.00	3.00	2522.00	3.00	2365.00
514	642.00	642.00	4.00	4.00	6317.00	4.00	6185.00
515	643.00	643.00	8.00	8.00	5077.00	6.00	4780.00
516	644.00	644.00	2.00	2.00	1276.00	4.00	1185.00
517	645.00	645.00	8.00	8.00	4376.00	9.00	4565.00
518	646.01	646.01	10.00	10.00	3206.00	10.00	3380.00
519	646.02	646.02	4.00	4.00	3251.00	6.00	3650.00
520	646.03	646.03	5.00	5.00	3480.00	8.00	3505.00
521	647.01	647.00	2.00	2.00	7094.00	2.00	2760.00
522	647.02	647.00	2.00	2.00	7094.00	4.00	5380.00
523	648.00	648.00	2.00	2.00	5924.00	6.00	5550.00
524	649.01	649.00	4.65	4.00	7518.00	5.00	2735.00
525	649.02	649.00	4.65	4.00	7518.00	4.00	5885.00
526	650.01	650.01	2.86	3.00	5368.00	3.00	5140.00
527	650.02	650.02	8.00	8.00	4446.00	8.00	4250.00
528	650.03	650.03	6.00	6.00	2766.00	7.00	3145.00
529	651.00	651.00	3.00	3.00	3897.00	3.00	5985.00
530	652.01	652.01	3.00	3.00	8253.00	4.00	4550.00
532	652.03	652.01	3.00	3.00	8253.00	4.00	4260.00
531	652.02	652.02	4.00	4.00	3932.00	4.00	4290.00
533	653.00	653.00	2.00	2.00	1032.00	3.00	965.00
534	654.00	654.00	1.00	1.00	755.00	2.00	765.00
535	655.01	655.00	8.00	8.00	7781.00	8.00	3480.00
536	655.02	655.00	8.00	8.00	7781.00	7.00	4770.00
537	656.00	656.00	6.00	6.00	6898.00	6.00	7820.00
538	657.01	657.01	4.00	4.00	3907.00	4.00	3555.00
539	657.02	657.02	5.00	5.00	6489.00	4.00	7210.00
540	658.01	658.01	5.00	5.00	5631.00	4.00	5375.00
541	658.02	658.02	6.00	6.00	2686.00	4.00	3295.00
542	658.03	658.03	4.00	4.00	4538.00	4.00	4590.00
543	659.01	659.01	5.00	5.00	5120.00	4.00	5555.00
544	659.02	659.02	3.00	3.00	7849.00	4.00	5640.00
545	659.03	659.02	3.00	3.00	7849.00	3.00	4095.00
546	660.00	660.00	4.00	4.00	7723.00	4.00	8835.00
547	661.01	661.01	5.00	5.00	4267.00	5.00	5020.00
548	661.02	661.02	5.00	5.00	4134.00	4.00	4515.00
549	662.00	662.00	5.00	5.00	3956.00	4.00	4290.00
41	40.00	999.99	-1.00	-1.00	-1.00	-4.00	0.00
74	71.00	999.99	-1.00	-1.00	-1.00	-4.00	0.00
152	145.00	999.99	-1.00	-1.00	-1.00	-4.00	0.00
240	229.00	999.99	-1.00	-1.00	-1.00	-4.00	0.00
323	315.00	999.99	-1.00	-1.00	-1.00	-4.00	750.00
388	414.00	999.99	-1.00	-1.00	-1.00	-4.00	0.00
400	440.00	999.99	-1.00	-1.00	-1.00	-4.00	5.00
434	560.00	999.99	-1.00	-1.00	-1.00	-4.00	2180.00
94	91.00	999.99	-1.00	-1.00	-1.00	3.00	120.00

Annexe C

Relation entre l'indice de statut socio-économique de 1981 arrondi et l'indice de 1986

Tableau C-1

Relation entre l'indice de statut socio-économique de 1981 et celui de 1986
pour les secteurs de la région 6-A

Indice de statut soc.-écon. I 1981	Indice de statut socio-économique 1986															
	I 0	I 1.00	I 2.00	I 3.00	I 4.00	I 5.00	I 6.00	I 7.00	I 8.00	I 9.00	I 10.00	I 11.00	I 12.00			
0	21	3	1												25	
															4.9	
1.00	12	7	6	5		5									35	
															6.9	
2.00		12	17	12	2		4	1							48	
															9.5	
3.00			9	11	9	2					1				32	
															6.3	
4.00				1	15	5	5	1							27	
															5.3	
5.00				3	8	9	4	2	1						27	
															5.3	
6.00					2	5	6	11	2	4					30	
															5.9	
7.00						2	2	5	7						16	
															3.2	
8.00					1	3	4	14	6	8	3				39	
															7.7	
9.00						1	3	8	6	12	6	1			37	
															7.3	
10.00		1			2	1	4	10	10	17	40	8			93	
															18.3	
11.00					1		3	3	14	14	18	28	5		86	
															17.0	
12.00						2	2			2	3	2	1		12	
															2.4	
COLUMN TOTAL	33	23	33	32	40	35	37	55	46	58	70	39	6	507		
	6.5	4.5	6.5	6.3	7.9	6.9	7.3	10.8	9.1	11.4	13.8	7.7	1.2	100.0		

CHI-DEUX D.L.

1185.56309 144

<u>STATISTIQUES</u>	<u>SYMMÉTRIQUES</u>	<u>AVEC SSE81 DEPENDANT</u>	<u>AVECSSE86 DEPENDANT</u>
LAMBDA	.29025	.28261	.29748
UNCERTAINTY COEFFICIENT	.38372	.38914	.37846
SOMERS' D	.73647	.73020	.74284
ETA		.89565	.89604

<u>STATISTIC</u>	<u>VALUE</u>	<u>SIGNIFICANCE</u>
V de CRAMER	.44144	
COEFFICIENT DE CONTINGENCE	.83693	
TAU B (KENDALL)	.73650	.0000
TAU C (KENDALL)	.72062	.0000
R	.88724	.0000
GAMMA	.79895	

NUMBER OF MISSING OBSERVATIONS = 4



Centre de services sociaux
du Montréal métropolitain

STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE par secteur de recensement, 1986

niveau de statut



annexe à
Micheline Mayer-Renaud
et Jean Renaud,
*La distribution de la pauvreté
et de la richesse
dans la région de Montréal en 1986*

carte réalisée pour le CSSMM par
le service Cartographie INRS

